

La Grièche



natagora

Entre-Sambre-
et-Meuse



LE VIROINVOL
CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse

N°78 – JUIN 2024

Le Pipit des prés ou farlouse (*Anthus pratensis*).

Par Thierry Dewitte

Il existe des oiseaux qui vivent très discrètement, sans tapage, en toute humilité... et qui pourraient disparaître, petit à petit, sans bruit et sans susciter beaucoup d'émoi, même dans la sphère des naturalistes. Il en est ainsi du Pipit farlouse ou Pipit des prés (*Anthus pratensis*).

Malgré son régime alimentaire d'insectivore, notre Pipit farlouse est pourtant l'une des premières espèces à se cantonner, vers la fin de l'hiver. Il s'exprime de manière originale, décollant d'un piquet de clôture ou d'un buisson bas, chantant *tsi tsi tsi tsi tsi tiu tiu tiu*, puis, une fois la hauteur souhaitée atteinte, il se laisse tomber, les ailes entr'ouvertes. À la suite de cette parade, dite 'en parachute', il décrit une large courbe, en émettant cette fois une répétition de *sisisisisisisisi... ssssss*, avant de se poser de nouveau, le plus souvent à son point de départ, c'est-à-dire sur le même piquet ou buisson. Et cela, dès février, en tout cas ces dernières années marquées par des hivers et printemps doux, alors qu'autrefois, il se cantonnait à partir de mars. Il démarre donc quelques semaines avant son confrère le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*).



Photo 1 : Vers la mi-janvier de cette année, une courte période de neige a semé l'émoi chez nos passereaux. Sabine Malo, Mazée.

Une espèce qui a profité de l'ouverture des paysages par l'homme...

Son habitat doit être très ouvert, dégagé, tout en présentant une végétation basse à très rase, car il se nourrit en trottinant au sol où il apprécie l'humidité. En Europe du Nord, le Pipit farlouse est typique de la toundra et des zones ouvertes côtières. Plus au sud, les populations sont localisées plutôt dans les tourbières de montagne où l'altitude lui permet de trouver une certaine fraîcheur (Yeatman, 1971).

En Belgique, cette espèce se limitait aux polders jusqu'à la moitié du XIXe siècle (Selys-Longchamps, 1842 in Devillers et col., 1988). Son aire de répartition s'est ensuite étendue aux landes à bruyères de Campine, d'Ardenne et des Hautes-Fagnes, ainsi qu'aux prairies basses le long des cours d'eau. Elle s'est adaptée par la suite aux prairies amendées, puis à certaines cultures (colza, ...). Parallèlement à sa présence dans le paysage agricole, le Pipit farlouse colonise volontiers les friches et les terrains abandonnés, libres de toute exploitation, où il atteint localement de belles densités (Jacob et Paquay, 1992 ; Van der Elst et Van der Elst, 1990).

Mais...

Malgré sa rapide raréfaction dans ses biotopes originels dans nos régions, suite à la disparition des pratiques agropastorales, aux plantations de résineux et de peupliers accompagnées d'un drainage des parcelles, à la fauche hâtive et répétée (Devillers et col., 1988), il était toujours bien présent, principalement en zone herbagère humide dans les années 80 et 90. Ensuite, sa population a commencé à décliner très sérieusement sous l'intensification... encore plus intensive et toujours plus généralisée de la fauche. Elle est répétée trois à quatre fois sur la saison, dès avril, et ce, sur des superficies de plus en plus importantes. La succession d'années sèches, parfois dès le mois de mars, lui est aussi défavorable. Il est aujourd'hui devenu un nicheur peu abondant et localisé.

Comment je vis...

Cette espèce est migratrice partielle, passant par petites bandes plutôt lâches dès la mi-septembre, mais surtout en octobre, le passage prenant fin vers la mi-novembre. On reconnaît le Pipit farlouse en vol surtout à son cri *iss... tsip...*, ou encore *ist...*, souvent répété. Quand il décolle du sol, surpris, il émet alors un *iss-iss-isst...* Des petites bandes de farlouses hivernent, se nourrissant dans les pâtures de restes végétaux et formant des dortoirs pour la nuit (roselières, massifs de saules osiers, ...). On peut donc surprendre les premiers chanteurs dès février. Cet oiseau effectue volontiers deux nichées s'il en a la possibilité, nous permettant de l'observer en train de nourrir jusqu'en juillet. Le nid est dissimulé au sol, entouré d'une végétation herbacée assez haute... mais, et c'est indispensable, à proximité d'une zone où celle-ci reste courte à rase, afin qu'il puisse capturer facilement les insectes au sol (Géroudet, 1980). Il apprécie donc un patchwork composé de prairies pâturées, de prés de fauche, traversés de chemins (recherche de nourriture) et bordés de fossés non entretenus (nids). S'il y a des ruisselets, mares, grandes flaques, c'est encore mieux !

Les arbrisseaux sont tolérés, utilisés comme postes de chant, points de départ et d'arrivée pour la parade. La femelle construit seule le nid. La ponte peut compter cinq œufs, souvent quatre, et la couvaison s'étend sur 13 jours. La nichée est nourrie par le couple et l'envol des jeunes a lieu après 12 à 14 jours. Au total, il faut donc près d'un mois de tranquillité pour mener à bien une reproduction (Géroudet, 1980).

En Caestienne ou en Fagne calcaire, quelques rares couples ont joué les originaux, en nichant sur pelouses sèches. Pour s'installer, ils avaient tout particulièrement choisi le tienne Breumont (Dewitte Th, 1999) et le Fondry des chiens à Nismes, le tienne du Bî à Dailly et le tienne St-Joseph à Frasnes-lez-Couvin. Mais cette petite population existe-t-elle encore ? En Famenne, le Pipit farlouse n'est pas renseigné comme nicheur des pelouses sèches et des landes (Jacob et Paquet, 1992).



Photo 2 : Attitude typique du pipit, posé sur un piquet. Remarquons l'ongle postérieur particulièrement long, au contraire de celui du pipit des arbres, court. Cette longueur trahit bien son mode de vie, un marcheur infatigable. Olivier Colinet, Matagne-la-Petite.

Quelques chiffres extraits de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie où l'espèce est inscrite sur la liste rouge, avec le statut de 'vulnérable' (Jacob J.-P., 2010) :

« Entre 1973-1977 et 2001-2007, l'aire s'est peu réduite, mais le peuplement est passé d'une relative homogénéité à une répartition contrastée entre régions, avec un maintien plus important en Ardenne et en Fagne-Famenne. Dans cet intervalle, la diminution régionale est forte (-63% en trente ans). Elle est confirmée par une baisse annuelle régulière de - 4% entre 1990 et 2009, montrée par le programme de surveillance de points d'écoute. Au niveau de la Famenne, un déclin analogue a aussi été calculé en Lesse-et-Lomme (-72% depuis 1985-1989), à la suite de la disparition des prés favorables et du camp militaire de Marche (-60% entre 1992 et 2002), en raison également de l'évolution naturelle des prés abandonnés, voire de la destruction des nids, due aux sangliers surabondants.

Depuis 2001, la chute s'est poursuivie, de manière parfois vertigineuse (par exemple, -40% de 1999 à 2004 dans les prés de la Fagne, en réserve ou non, - 90% de 2001 à 2006 sur des cartes de répartition entre les Tailles et les Fagnes. Elle a conduit à des raréfactions et des disparitions locales, en particulier dans les régions de cultures (Hesbaye, Brabant, Condroz, Pays de Herve), mais aussi en Ardenne et dans le sud de la Province du Luxembourg. ».

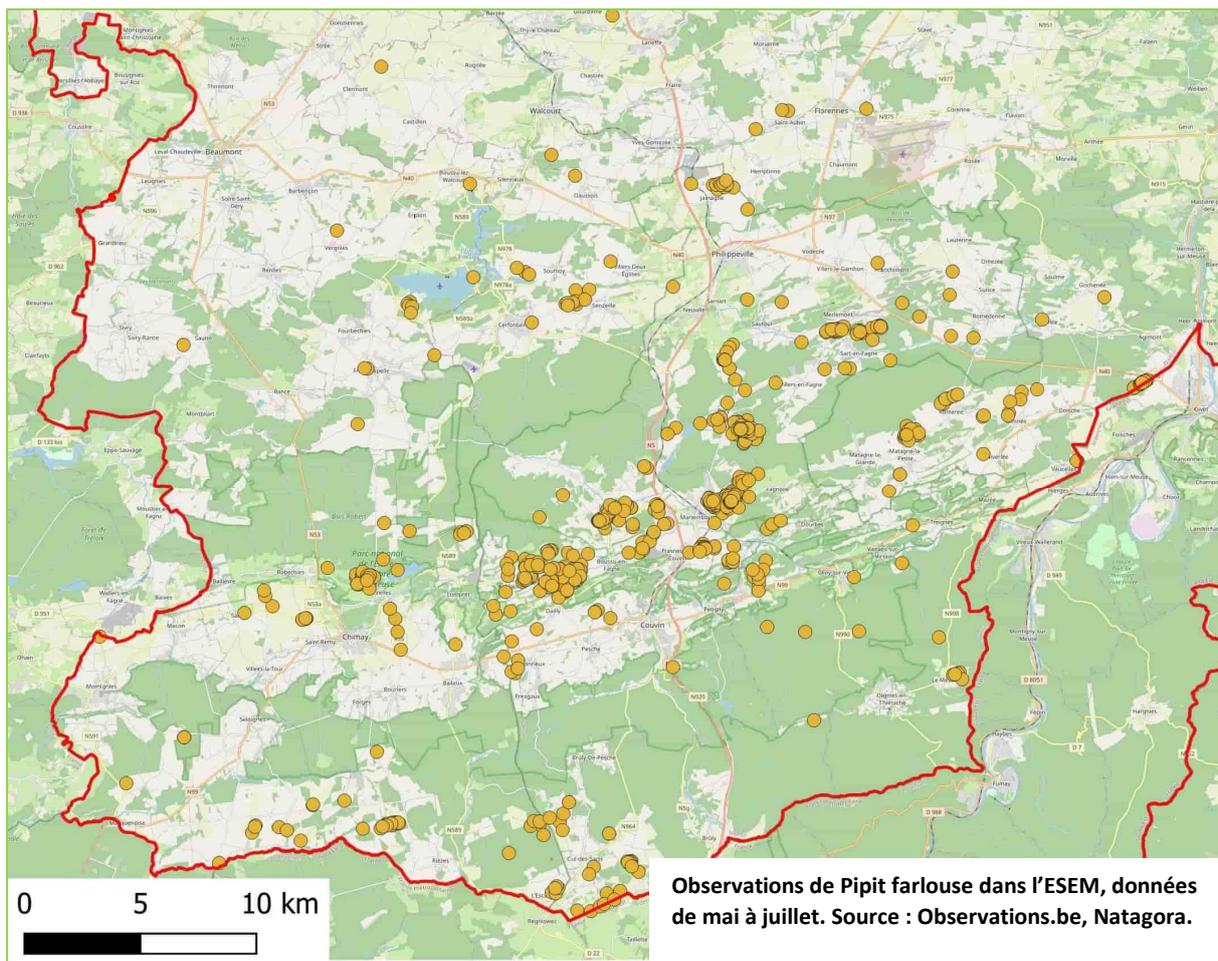


Photo 3 : Petit, strié, pattes claires rosées, assez rond, cou court. Souvent perché, en position accroupie, nerveux, il émet alors des *sti-ip*, inquiets. Remarquons une tache sombre sur la poitrine bien typique de cette espèce, quand elle est présente. Olivier Colinet, Roly.

J'aime pas la neige !

Le régime alimentaire mixte, composé d'insectes, de graines et de déchets végétaux lui permet de s'attarder en hiver, voir de rester, mais à la faveur d'une météo clémente. S'il neige à en recouvrir le sol ou s'il gèle 'à pierre fendre', il doit abandonner le terrain et entreprendre d'urgence de longs déplacements vers le sud, jusqu'à rejoindre des contrées plus accueillantes. Le Pipit farlouse passe l'hiver dans le sud de l'Europe, voire le nord de l'Afrique. En Belgique, des oiseaux de Suède, Norvège, Islande, Finlande ont été identifiés. Ceux qui ont été bagués de passage chez nous sont ensuite retrouvés surtout dans l'ouest et le sud-ouest de la France, en Espagne, au Portugal et dans le nord de l'Italie (Géroudet, 1980).

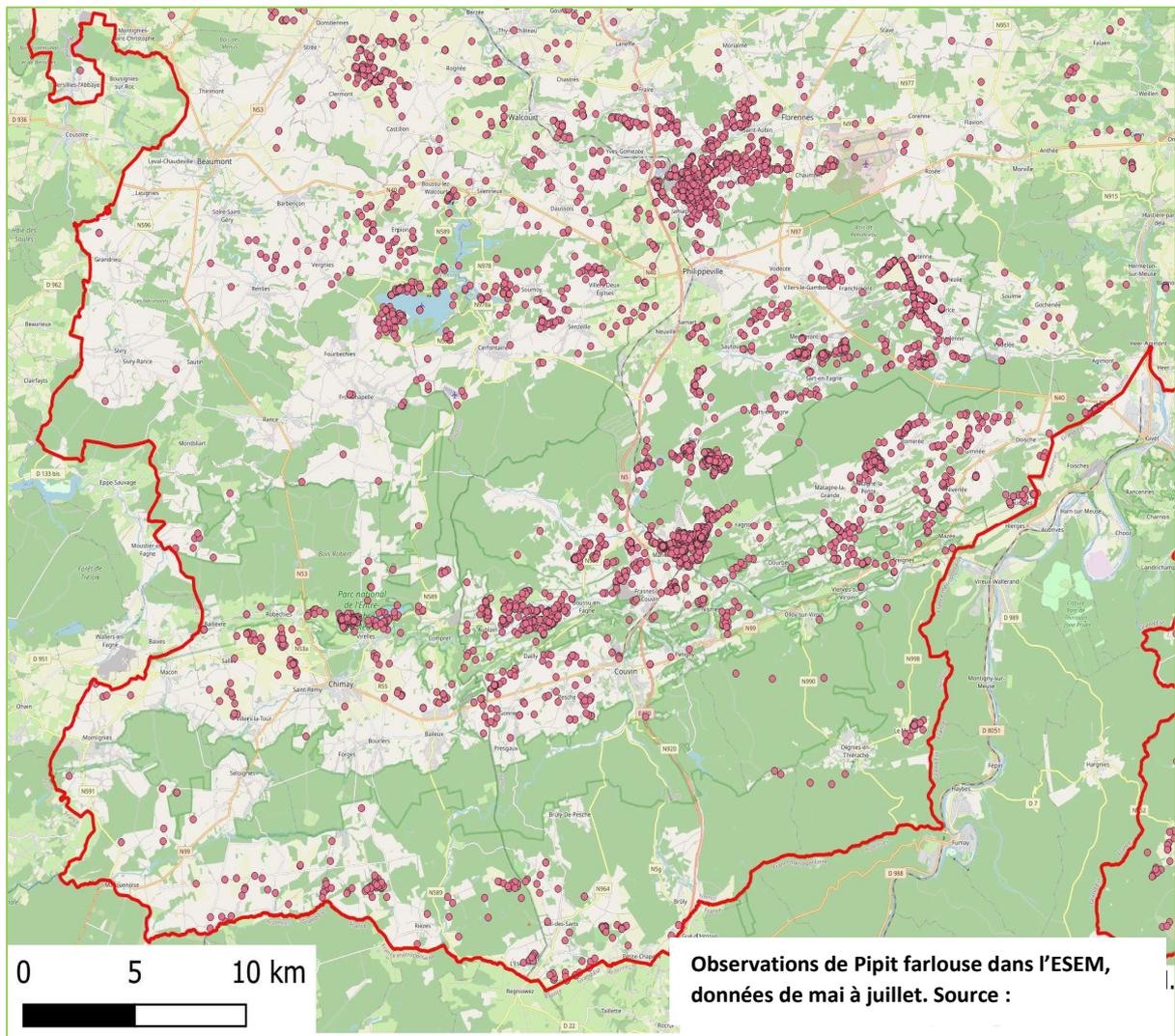
À vos jumelles et partez à la recherche de nos petits parachutistes... Tant qu'il y en a.



Carte 1 : Répartition du Pipit farlouse en période de reproduction selon les données régionales encodées. S'il est pratiquement absent de la partie nord dominée par les cultures, il est de plus en plus présent vers le sud, au fur et à mesure que s'étend le bocage herbager. Les réserves naturelles de la Fagne accueillent encore une belle population nicheuse, comme à Roly. Arnaud Laudelout.



Photo 4 : Les tas de fumier, non gelés, permettent la survie du pipit pour quelques jours. Après, il s'en va vers d'autres lieux plus cléments. Sabine Malo, Mazée.



Carte 2 : Répartition du Pipit farlouse selon toutes les données cumulées au fil des années. Arnaud Laudelout.

Remerciements : À Meve Dimidschstein pour la relecture, Arnaud Laudelout pour les cartes, Sabine Malo et Olivier Colinet pour les photos !!!

Bibliographie

- Devilleers P., Roggeman W., Tricot J., Del Marmol P., Kerwijn C., Jacob J.-P. et Anselin A., 1988. Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique. I.R.S.N.B., Bruxelles : 391 p.
- Dewitte Th., 1999. Le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) nicheur au tienne Breumont (Nismes, entité de Viroinval), bientôt plus qu'un souvenir ?! Le Viroinvol 15 1-2/1999, Cercles des Naturalistes de Belgique : 20-26.
- Géroutet P., 1980. Les passereaux, volume III. Des pouillots aux moineaux. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel-PARIS : 287 p.
- Jacob J.-P. et Paquay M., 1992. Oiseaux nicheurs de Famenne. L'atlas des oiseaux nicheurs de Lesse et Lomme, 1985-1989. Aves et Région wallonne, Liège : 360 p.
- Jacob J.-P. (2010) : Pipit farlouse *Anthus pratensis*. Pages 288-289 in Jacob, J.-P., Dehem, C., Burnel, A., Dambiermont, J.-L., Fasol, M., Kinet, T., van der Elst, D., & Paquet J.-Y. (2010) : Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série « Faune-Flore-Habitats » n°5. Aves et Région wallonne, Gembloux. 524 p.
- Ryelandt Ph., 1985. Ornithologie, monographie n°2 du P.N.V.H. Cercles des Naturalistes de Belgique, Vierves-sur-Viroin : 300 p.
- Van der Elst D. et Van der Elst, M.d.N., 1990. Avifaune des milieux non forestiers du camp militaire de Marche-en-Famenne. *Aves* 27 (4) :209-244.
- Yeatman L.-J., 1971. Histoire des oiseaux d'Europe. Bordas, paris-Montréal : 361 p.



La Grièche

N°78 – Juin 2024

SOMMAIRE

- Photo de couverture: Le Pipit farlouse p.1
- La chronique de l'hiver dernier p. 8
- Une première pour le Bruant nain en Entre-Sambre-et-Meuse p. 30
- Aperçu de l'avifaune nicheuse sur Les Roches à Petigny p. 34
- L'A.I.E.S.H. aux Roches à Petigny p. 39
- Un poème pour le dire p. 43



natagora

Entre-Sambre-et-Meuse

Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



Section
LE VIROINVOL

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,
PASCALE HINDRICQ, MICHAEL LEYMAN.
MYRIAM REYNTENS

Chronique d'un hiver pluvieux ...

Cette année, l'hivernage est assez classique, sans rigueur excessive du climat. Une fois de plus, les BEH affichent leurs raretés, avec l'hivernage complet inédit de 3 Plongeurs imbrins. À noter aussi l'hivernage d'un Grèbe jougris et la présence du Fuligule milouinan et de la Macreuse brune moins soutenue qu'habituellement. En cette période, les Cygnes chanteurs, avec un maximum de 5 ex., poursuivent leur séjour régional entre Roly et les BEH. Un autre événement est l'hivernage complet du Bruant zizi à Roly qui, après nous avoir gratifiés d'une nidification, a décidé de s'établir à demeure. La Bouscarle de Cetti poursuit également son installation, puisqu'elle occupe maintenant au minimum nos 3 grands plans d'eau. Pour Virelles, ce sont les visites de plus en plus fréquentes du Pygargue à queue blanche qui sont épinglées. Dans la région de Jamagne et de Roly, des Hiboux des marais hantent les plaines. Du côté des grands perdants, on relève une seule donnée de Pie-grièche grise et pas d'hivernage de Butor étoilé. Terminons par signaler le premier hivernage du bruant nain en ESEM !

Philippe Deflorenne

Vous pouvez encoder vos données en ligne sur :

<http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données).

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est :

lagrieche@gmail.com

Si vous souhaitez nous soumettre spontanément vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir *La Grièche* en format papier.

Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : http://www.natagora.be/esm_rubrique « nos publications ».

Pour le comité de rédaction,

André Bayot et Jacques Adriaensen

LA CHRONIQUE

DECEMBRE 2023 – FEVRIER 2024

Dans l'ensemble, l'hiver a été beaucoup plus doux que la moyenne : 6,3°C contre une valeur normale de 4,1°C. Cela en fait le deuxième hiver le plus « chaud » depuis le début des observations en 1833.

La température moyenne de février a ainsi atteint un nouveau record absolu.

L'hiver a été également beaucoup plus humide que la moyenne, enregistrant la troisième valeur la plus élevée depuis le début des observations.

Enfin, le soleil n'a brillé à Uccle que 123h ; cela en fait le deuxième hiver le plus sombre de la période de référence actuelle.

L'hiver 2023-2024 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique de l'hiver 2023-2024 à Uccle (de décembre à février) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m ²	jours	heures:minutes
HIVER 2023-2024				
Hiver 2023-24	6,3	310,7	61	123 :21
Normales	4,1	228,6	55,2	180 :17
DECEMBRE 2023				
Décembre 2023	7,0	102,2	23	19 :59
Normales	4,3	87,4	19,4	48 :35
JANVIER 2024				
Janvier 2024	3,7	82	15	72 :44
Normales	3,7	75,5	18,9	59 :04
FEVRIER 2024				
Février 2024	8,3 !!	126,5	23	30 :38
Normales	4,2	65,1	16,9	72 : 54

(*) Définition des niveaux d'anormalité :

Niveaux d'anormalité des valeurs	
Valeur proche de la norme	
Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1991	
Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1991	
Valeur la plus élevée/faible depuis 1991	

Abréviations :

ESEM = Entre-Sambre-et-Meuse BEH = Barrages de l'Eau d'Heure

MAEC= Mesures agroenvironnementales et climatiques

DHOE = Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau <https://aves.natagora.be/coa/rhoe>

Remarque préliminaire :

À la lecture de cette chronique, vous remarquerez peut-être que les noms français et scientifiques ont été mis à jour, afin de suivre ceux présentés dans la dernière version du livre de terrain bien connu « Le guide ornitho » (Svensson *et al.*, 2023).

Plongeon imbrin *Gavia immer* : Des chiffres inhabituels de Plongeon imbrin ont été renseignés, dans le nord de la Belgique et de la France, aux Pays-Bas, ... Les BEH aussi ont eu droit à un record, puisque pas moins de 3 jeunes individus y ont séjourné durant tout l'hiver, une première en Wallonie.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* : On ne retrouve pas les effectifs anciens d'hivernage aux BEH qui taquinaient les 50 individus, mais cet hiver, jusqu'à 10 ex. y ont été dénombrés lors du DHOE de décembre. À Roly, la situation semble meilleure, avec jusqu'à 14 ex. le 11/01. Quelques castagneux, à l'unité, sont également signalés à Florennes ou sur le Viroin.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus* : La situation du Grèbe huppé est nettement plus confortable que celle du castagneux, avec jusqu'à 223 ex. le 16/01 aux BEH, site par excellence de l'hivernage de l'espèce. Parfois aussi, à la faveur de la douceur de la période, plusieurs dizaines d'ex. sont notés sur des plans d'eau habituels, comme Virelles ou Roly.

Grèbe jougris *Podiceps grisegena* : C'est presque devenu une tradition, un Grèbe jougris a pris ses quartiers d'hiver sur la Plate Taille...



Grèbe jougris - 07 12 2023 - BEH - © Charles Henuzet

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* : Le dortoir des BEH attire, comme à son habitude, le plus gros de la population durant la saison, avec jusqu'à 192 ex. le 02/12. Virelles n'est pas en reste, avec jusqu'à 100 ex. le jour de l'an. À partir du 12/02, des cormorans commencent à réoccuper le site de nidification de l'étang de Virelles.

Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* : Un ex. du 01 au 03/12 posé à Seloignes et 1 ex. le 09/02 à Macon.

Aigrette garzette *Egretta garzetta* : Le 13/01, un ex. à l'étang d'Oise à Seloignes.

Grande Aigrette *Ardea alba* : Omniprésente. Les dortoirs sont souvent difficiles à trouver, les oiseaux y revenant tard le soir. Celui de l'étang d'Oise rassemble jusqu'à 56 ex. le 10/01 et celui de Virelles jusqu'à 36 ex. le 07/02.

Héron cendré *Ardea cinerea* : Dès le mois de février, les différents sites de nidification régionaux sont investis, avec par exemple jusqu'à 15 nids occupés à Virelles le 28/02. Tout comme la Grande Aigrette qu'il côtoie souvent, il est mentionné partout.

Cigogne blanche *Ciconia ciconia* : Certains individus ont perdu leur caractère migratoire, comme cet ex. observé le 03/01 à Frasnès-lez-Couvin. Ensuite, le 05/02, des Cigognes blanches sont remarquées à Mariembourg et à Virelles. Sur ce dernier site, elles occupent déjà un nid. Cependant les choses ne vont pas de soi, avec un premier puis un second arbre de support qui s'effondrent au moment de l'installation. Pas de grands groupes signalés durant cette période, si ce n'est 29 ex. le 12/02 à Hemptinne et 25 à 30 ex. le 29/02 à Baileux.

Cygne chanteur *Cygnus cygnus* : Durant cette chronique, 77 encodages du Cygne chanteur sont enregistrés : ce visiteur hivernal attire les ornithos du coin ! À dater du 18/12, ce n'est plus un individu isolé comme les mois précédents, mais bien 2 adultes et un immature qui sont repérés par Myriam Reyntens à Roly. Il y aura jusqu'à 4 adultes et un jeune qui devront se contenter des quelques mètres carrés d'eau laissés libres par la glace, lors des jours froids de cette fin janvier. Falemprise est l'autre haut lieu où voir cet oiseau : 4 ex. le 10/01 et 5 ex. le 03/02.



Cygne chanteur - 06 12 2022 - Roly - © Charles Henuzet

Cygne tuberculé *Cygnus olor* : Contrairement à l'an dernier, c'est à Roly que s'observent les plus grandes concentrations de cette espèce (28 ex. les 01/12 et 02/02, 33 le 11/01). Les BEH sont relégués à la deuxième place : en effet, malgré des DHOE minutieux, un maximum de 17 ex. sont présents le 13/01, soit bien loin derrière les 41 dénombrés le 03/12/2022.

Oie de la toundra *Anser serrirostris rossicus* : Les mentions de ce taxon restent sporadiques dans notre région : 1 ex. en halte du 02 au 08/12 à Virelles et 2 ex. en vol, le 08/01 à la Plate Taille.



Oie de la Toundra - 02 12 2023 - Etang de Virelles (réserve naturelle) - © Sébastien Pierret

Oie rieuse *Anser albifrons* : Un ex. isolé est signalé quelques fois aux BEH et alentours, le 21/12, 4 ex. sont dans la réserve naturelle des Prés de Virelles, le 09/02 un adulte à Roly (Hugues Dufourny postule qu'il s'agit de l'individu des BEH), et enfin, 12 jours plus tard, un oiseau de deuxième année calendaire, toujours à Roly.

Oie cendrée *Anser anser* : Plus commune, l'Oie cendrée est encodée 24 fois durant cette chronique, avec un maximum de 8 ex. le 26/12, à l'étang de Virelles.

Oie semi-domestique *Anser anser forma domestica* : Trois ex. entre le 13 et le 28/01, à Falemprise et Soumoy.

Oie cygnoïde *Anser cygnoides forma domestica* : Une seule donnée le 19/01 à Falemprise. Cette espèce extrême-orientale est l'ancêtre de la race domestique, nommée Oie de Chine/Oie de Guinée.

Bernache du Canada *Branta canadensis* : Elle est mentionnée tous les jours. Et pour cause ! Facilement identifiable, elle est bien servie dans notre région : offrez-lui des zones humides, de l'herbe, des plantes aquatiques, quelques graines de céréales ou même des baies, elle fera souche. Effectif-record de 940 ex. pour la période, établi lors du DHOE du 13/01 (BEH).

Bernache nonnette *Branta leucopsis* : Chez nous, comme à son habitude, la Bernache nonnette ne se trouve qu'en un ou deux ex., souvent dans des groupes de Bernaches du Canada. Les 35 données automnales tombent à 24 cet hiver 2023/2024.

Ouette d'Égypte *Alopochen aegyptiaca* : Les maxima de l'hiver 2024 surpassent largement ceux de la même période en 2023. L'espèce est-elle encore en expansion ? Sébastien Pierret a relevé les 2 rassemblements les plus importants : 76 ex. le 10/12 (Virelles) et 65 le 17/12 (plaine de Salles). Pour le reste, des individus isolés ou des petits groupes sont rapportés quotidiennement.

Tadorne casarca *Tadorna ferruginea* : Une femelle à Ham-sur-Heure, encodée à 2 reprises et un mâle, à Virelles.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* : À défaut de bord de mer en ESEM, le plus grand de nos canards de surface se retrouve sur les plans d'eau de belle taille : à l'étang de Virelles, sur Falemprise et sur la Plate Taille, quasi exclusivement en cette période, en petits nombres de 1 à 11 ex. maximum. Une observation un peu plus originale est celle d'Arnaud Laudelout qui découvre 2 oiseaux dans une prairie proche de la N5, le 05/01 à Frasnès-lez-Couvin.

Canard siffleur *Anas penelope* : Les données de ce joli canard restent éparpillées en ESEM. Le contingent maximal culmine à 8 ex. : le 17/12 aux BEH (DHOE), le 03/01 à l'étang de Virelles et le 05/01 à Frasnès-lez-Couvin où Marc Lambert précise qu'il s'agit de 4 couples.

Canard chipeau *Anas strepera* : Plus abondant que le siffleur, le Canard chipeau est indiqué très régulièrement durant la période, avec jusqu'à 91 ex. le 13/01 aux BEH, lors des DHOE.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca* : Le plus petit de nos canards de surface hiverne volontiers en ESEM, le plus souvent aux BEH et à l'étang de Virelles qui accueille jusqu'à 49 ex. le 11/12. Pourtant, cet hiver 2023/2024, les étangs de Roly se taillent la part du lion : plus de 50 sarcelles le 28/01 !

Canard colvert *Anas platyrhynchos* : Un maximum de 494 oiseaux est recensé lors du DHOE du 17/12 aux BEH.

Canard pilet *Anas acuta* : L'élégant Canard pilet reste plutôt rare dans notre région avec seulement 17 mentions. Le 18/02, Philippe Deflorenne décroche le pompon avec 7 ex. en halte sur la Plate Taille (contre 5 à la même période l'an dernier). Signalons aussi une femelle à la poitrine très rousse dénichée le 09/02 à Frasnès-lez-Couvin. Cet oiseau a vraisemblablement séjourné récemment en Afrique tropicale où ses plumes se sont chargées de latérite, une terre rouge.

Canard souchet *Anas clypeata* : Jusqu'à 31 individus, la veille de Noël, sur l'étang de Virelles.

Nette rousse *Netta rufina* : Cette fois encore, c'est à Hugues Dufourny que nous devons la découverte de Netttes rousses : un mâle dans sa livrée nuptiale le 27/02 à Falemprise puis, deux jours plus tard, deux couples à la Plate Taille.

Fuligule milouin *Aythya ferina* : Mentionné tous les jours. Les deux groupes les plus fournis comptent respectivement 183 ex. (répartis en 142 mâles et 41 femelles. Merci Hugues D. !) à Roly, le 03/01, et 155 ex., le 08/01 à Virelles.

Fuligule morillon *Aythya fuligula* : Maximum 504 ex., lors du DHOE aux BEH, le 13/01.

Hybride de Fuligule morillon et de Fuligule nyroca : *Aythya fuligula x nyroca* : Un mâle est détecté lors du DHOE, le 13/01, sur Falemprise. Hugues Dufourny précise qu'il s'agit sans doute de l'individu présent dans la région depuis le 10/05/2020, mais que personne n'a pu prendre en photo, ce qui est dommage, car c'eut été fort didactique !

Hybride de Fuligule morillon et de Fuligule milouin *Aythya fuligula x ferina* : Un mâle isolé qui 'navigue' entre les plans d'eau de Roly et des BEH.



Fuligule morillon x Fuligule milouin - 09 02 2024 - Roly - © Hugues Dufourny
Cet oiseau (manteau gris/flancs blancs) est issu des amours d'un mâle de morillon et d'une femelle de milouin.
Si c'était l'inverse au niveau des parents, le résultat serait différent : flancs plus gris et manteau plus noir.

Fuligule milouinan *Aythya marila* : Une puis deux femelles sont repérées aux BEH. Un milouinan isolé est également signalé. Est-il le même que celui qui a été vu mi-novembre à proximité ? Enfin, Hugues Dufourny réalise la dernière observation de la période le 24/01 : il repère un ex. parmi 93 morillons.

Macreuse brune *Melanitta fusca* : Alors que les Macreuses noires ont déserté les barrages, une Macreuse brune de 1^{er} hiver (ou selon certains, de type femelle) prolonge son séjour chez nous jusqu'au 07/01. Le 26/12, ce sont 2 ex. que Xavier Vandevyvre capte dans son rond de longue-vue.

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* : Les 2 principaux sites où les ornithos se pressent pour admirer cette espèce sont les BEH et l'étang de Virelles. Les premières parades si typées du garrot sont remarquées le 09/01. Un maximum de 19 ex. est rapporté le 13/01, au cours du DHOE. Par ailleurs, un oiseau isolé est toujours mentionné à Roly.

Harle piette *Mergellus albellus* : L'ESEM est probablement la dernière région de Wallonie où ce très bel anatidé hiverne encore annuellement. Il n'est pas facile de savoir exactement combien ils étaient, se déplaçant régulièrement d'un plan d'eau à l'autre, des BEH vers Roly et vice-versa. Mais on sait qu'il y avait au minimum 4 mâles et 7 femelles. Un bel hiver pour le piette, vu le contexte du dérèglement climatique !

Harle huppé *Mergus serrator* : Une femelle accompagne 9 bièvres sur la Plate Taille le 02/12. Une femelle est retrouvée sur le lac de Féronval le 17 du même mois, lors du DHOE.

Harle bièvre *Mergus merganser* : Cette espèce appréciant les plans d'eau entourés par des arbres a fréquenté l'étang de Virelles (jusqu'à 3 mâles et 3 femelles le 10/12), les BEH (jusqu'à 13 mâles et 17 femelles le 17/12 ; de beaux chiffres par rapport à ces dernières années), l'étang d'Oise de Seloignes (jusqu'à 4 mâles et 8 femelles le 29/12), les étangs de Roly (jusqu'à 1 mâle et 2 femelles le 25/01), le barrage du Ry de Rome (jusqu'à 2 mâles et 2 femelles le 10/02) et l'étang à Trois Queues de Monceau-Imbrechies (3 ex. le 29/02).

Milan royal *Milvus milvus* : Un beau groupe de 12 cerfs-volants rouges (traduction du nom donné par les anglophones) est remarqué le 03/12 à Petigny. Suit alors une série de signalements de 1 à 3 ex. un peu partout sur le territoire de l'ESEM. Au moins deux de ceux-ci font référence à un ex. en hivernage, sur Hemptinne et Dailly, ce qui n'est pas une habitude en ESEM. Dès février, des migrateurs se laissent glisser vers le nord.

Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* : Un ex. s'installe à l'étang de Virelles le jour de la Saint Sylvestre. Il semble être immature « ...de quatrième année calendaire : bec jaune terne grisé dans sa partie distale, restes de plumes blanches à la poitrine et aux axillaires, queue blanche aux rémiges à bordure sombre nette, aspect plutôt brun uniforme de la tête et du corps sans les mouchetures d'un oiseau plus jeune et iris sombres, mais pâlisants. » (Hugues Dufourny). Sur le site, il profitera des poissons, notamment des brèmes. Il tente aussi sa chance à 2-3 reprises sur les Ouettes d'Égypte et y arrive presque avec l'une d'entre elles, le 09/01 : « ...le pygargue la poursuit vers l'île aux lapins, la bouscule et la voici à l'eau. Deux ou trois tentatives du pygargue, mais un goéland vient le harceler, le prend en chasse, oblige le pygargue à élargir ses boucles en vol et à s'éloigner et il finit par se retrouver rive nord où il se pose dans les arbres. Le goéland a sans doute sauvé l'ouette. » (Anne Sandrap). Le lendemain, il a quitté le site, peut-être incité par le coup de froid qui a débuté quelques jours auparavant, figeant l'eau de l'étang. L'oiseau portait une bague noire à la patte gauche et une rouge et blanc à la patte droite, ce qui suggère un oiseau venant de la côte baltique finlandaise.



Pygargue à queue blanche - 19 03 2024 - Etang de Virelles (réserve naturelle) - © Malbrecq Laurent

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* : Les zones agricoles régionales accueillent de un à deux Saint-Martin, à l'exception du Vivi des Bois à Roly où ils sont jusqu'à 5, les 27/01 et 27/02.



Busard Saint-Martin - 26 01 2024 - Vivi des Bois (Roly) - © Malbrecq Laurent

Autour des palombes *Accipiter gentilis* : Un autour femelle est malheureusement trouvé mort le 08/01 à Froidchapelle, peut-être percuté par un véhicule.

Épervier d'Europe *Accipiter nisus* : Comme souvent, il est vu à l'unité et en chasse. Les deux proies identifiées cet hiver sont un chardonneret ou une linotte à Fraire le 03/01 et une Tourterelle turque à Tarcienne le 04/01.

Buse variable *Buteo buteo* : Un individu totalement leucique, hormis une zone brunâtre pâle à la queue, se laisse admirer à Barbençon au moins du 25/12 au 22/01. Ailleurs, les parades commencent à la mi-janvier et un couple est déjà sur le nid le 27/01 à Senzeille. Le 17/02, 80 sont comptés depuis un poste d'observation migratoire de Saint-Aubin, en un seul tour d'horizon ! Signalons un ex. possédant une plaque verte sur l'aile gauche avec la mention '4E' à Virelles, le 16/01.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* : Une femelle plume, puis mange un moineau le 19/01 à Hemptinne. Ce type de proie n'est pas très courant pour ce rapace plutôt habitué aux invertébrés et aux micromammifères.

Faucon émerillon *Falco columbarius* : Une donnée hâtive d'un ex. de type femelle le 10/02 à Surice.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus* : En hiver, les locaux, plutôt sédentaires, sont rejoints par des oiseaux venant du nord, souvent juste de passage.

Perdrix grise *Perdrix perdrix* : Quelques données venant de Jamagne : « ...[un] groupe compact de 16 ex. sur la neige. Certainement ce qu'il reste des 25 ex. vus le 15/10 à 350 mètres d'ici. » (Hugues Dufourny). Ensuite, 2 ex. sont contactés les 06 et 15/02, ainsi qu'1 ex. le 29/02 à Clermont.

Râle d'eau *Rallus aquaticus* : Les prospections hivernales, facilitées par la technique de la repasse, permettent d'en détecter sur plusieurs sites : la zone humide de la carrière du Nord à Frasnes, les Onoyes et les étangs à Roly, l'étang de Virelles (min. 5 ex. le 19/02 ; sans repasse dans ce cas), la Prée à Dailly (4 ex. le 18/12), Les Tournailles à Villers-en-Fagne, la vallée de l'Hermeton et La Praie à Ham-sur-Heure-Nalines, ainsi que Romedenne, Tarcienne et Cour-sur-Heure.

Foulque macroule *Fulica atra* : Exactement 534 foulques profitent des BEH lors du DHOE du 17/12. Ils sont un tout petit peu plus, 562 ex., au recensement du 13/01 et 251 ex. à celui du 18/02. Somme toute, un hivernage dans la moyenne pour ce site.

Grue cendrée *Grus grus* : Le passage des grues vers le sud se termine tout début décembre. Certaines profitent de la région pour y passer la nuit, notamment un groupe de 120 ex., dont 10 % de jeunes, la nuit du 01 au 02/12, à la Prée à Dailly. Le retour débute dès le 08/02 et prend de l'ampleur à partir du 22, permettant l'observation de groupes allant jusqu'à 139 ex. ensemble, le 23 à Virelles. C'est à nouveau la Prée qui accueille un groupe en halte : 31 ex. le 28/02.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus* : Durant cet hiver, l'espèce est bien représentée sur l'ensemble du territoire, avec une prédilection pour les flaques temporaires en zones de cultures et pour l'étang de Virelles. De 460 à 500 ex. sont recensés sur ce site entre le 11/12 et le 04/01 et, en dehors de cette période d'affluence, encore régulièrement une centaine d'ex.. Le vanneau est noté par dizaines à Vodecée, Walcourt, Falemprise et Saint-Remy. En revanche, à l'étang de Roly, il se rencontre souvent en groupes plus confidentiels de maximum 10 ex. durant toute la période, excepté le 02/02, avec 31 ex., et le 27/02, avec 27 ex.



Vanneau huppé - 11 01 2024 - Macquenoise - © Van den Driessche Vincent

Pluvier doré *Pluvialis apricaria* : Quelques pluviers séjournent tout au long de l'hiver, ce qui est assez normal. En revanche, certaines grandes volées sont beaucoup moins habituelles à leur date de passage : 142 ex. vers l'ouest-sud-ouest le 30/12 au-dessus de Fraire et plusieurs groupes pour un total de 260 ex. vers le sud-ouest le 09/02 à Hemptinne.

Bécasseau variable *Calidris alpina* : Un ex. le 29/01 à la Plate Taille.

Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus* : Bien discrète. Elle est mentionnée à La Prée à Dailly avec 7 ex. le 29/02 et aux Prés de Virelles les 18/12 et 27/02. Au Vivi des Bois, un individu est repéré les 28 et 30/01. La Bécassine sourde n'y avait plus été signalée depuis 2019. La vallée de l'Hermeton abrite 3 ex. le 22/01.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago* : Dans le cadre du projet 'Life B4B', Alain Paquet nous a transmis de nombreuses informations sur cette espèce. Différentes zones ont été prospectées. Sur celle de prairies et de champs de Somzée, Tarcienne, Gourdinne et Hanzinne, entre le 02/01 et le 05/01, aucun oiseau n'a été contacté. Idem pour la zone de Hamme-sur-Heure, visitée le 29/01. Enfin, dans la vallée de l'Hermeton, 48 ex. ont été recensés, les 26 et 27/01. Pour sa part, Marc Lambert, dans le cadre de ce même projet, a parcouru la zone de Couvin/Mariembourg et il n'a dénombré que 4 ex. à la Friche de Mariembourg. Hors comptage projet 'Life B4B', la Bécassine des marais est remarquée à Villers-la-Tour le 18/01 avec 19 ex., à La Prée à Dailly avec 12 ex. le 28/01, ainsi qu'à l'étang de Virelles avec 16 ex. le 10/02.

Bécasse des bois *Scolopax rusticola* : Peu aisé de détecter cette reine du camouflage, mais c'était avant... l'arrivée de la caméra thermique qui facilite grandement son repérage, tout en préservant sa tranquillité nocturne. Épinglons la donnée de Robin Gailly de 19 ex. à Nalines, le 23/02 entre 20h00 et 22h30. Relevé fait, en voiture, par trois personnes avec trois caméras. En dehors de ce comptage permis par la technologie, l'espèce est mentionnée à 41 reprises, à l'unité ou en duo, si l'on excepte un trio vu le 01/12 à Surice.



Bécasse des bois - 10 01 2024 - Baileux - © Leblon Pierre

Courlis cendré *Numenius arquata* : Un unique cendré, entre le 13 et le 15/01, dans une flaque temporaire à Villers-la-Tour.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus* : Le premier oiseau de la période est aperçu le 11/01 à Chimay. Par la suite, le culblanc sera repéré dans la vallée de l'Hermeton durant le transect 'Life B4B' du 27/01 et confirmé le 06/02, avec 2 ex.. Un individu est également noté le 27/01 à Saint-Aubin et le 26/02 à Froidchapelle.

Mouette mélanocéphale *Ichtyaetus melanocephalus* : En janvier et février, aux BEH, 4 mentions de 1 à 2 ex. de cette mouette au capuchon noir. Il s'agit à chaque fois d'immatures ou de subadultes.

Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* : La Mouette rieuse est de loin la plus fréquente des laridés dans la région. Cet hiver, le comptage de ces derniers au dortoir a permis de repréciser leur abondance. Le 29/01, ce ne sont pas moins de 4 850 ex. qui sont dénombrés à la Plate Taille. Si la tendance semble se maintenir depuis 2018 (5 000 ex.), c'est nettement moins que ce qui était relevé entre 2000 et 2010 où les effectifs avoisinaient parfois les 14 000 ex. La disparition des décharges à ciel ouvert (et notamment celle d'Erpion) explique sans doute cela...

Goéland pontique *Larus cachinnans* : Lors de ce même recensement, 150 pontiques sont au dortoir, ce qui correspond mieux à la norme. Cette espèce semble vraiment avoir pris l'avantage sur les autres grands goélands, en ce qui concerne l'hivernage en ESEM.



Goéland pontique -28 02 2023 - BEH - © O. Colinet

Goéland cendré *Larus canus* : Espèce dont le pic de présence apparaît au creux de l'hiver. Ainsi, 1 750 ex. sont recensés au comptage hivernal des laridés de la Plate Taille le 29/01. C'est un beau score, mais qui peut être très fluctuant en fonction de la date de référence et des périodes de froid.

Goéland brun *Larus fuscus* : Le 29/01, 55 ex. sont comptabilisés au dortoir de la Plate taille. C'est peu, mais un phénomène explique sans doute ce pauvre résultat, puisque, par exemple, 92 ex. s'y trouvaient en journée le 13/01. Nous savons maintenant que les grands goélands qui viennent dormir sur la Plate Taille se répartissent entre deux sites proches, l'autre étant situé sur une retenue d'eau près de Revin, en France. Les quantités de grands goélands peuvent varier d'un jour à l'autre de façon importante, en fonction de cette répartition. Quoi qu'il en soit, la zone ne semble plus occupée, en hiver, par les concentrations d'autrefois plutôt voisines des 400 à 500 ex.

Goéland argenté *Larus argentatus* : Comme pour tous les grands goélands, l'argenté n'a pas surperformé, avec tout au plus 20 ex. lors du recensement au dortoir le 29/01. Mais, même remarque que pour le Goéland brun en ce qui concerne le partage des individus entre les deux sites. C'est, quoi qu'il en soit, très peu.

Pigeon colombin *Columba oenas* : Beaux effectifs cet hiver, tant en hivernage qu'en passage migratoire. Ainsi, ces 70 ex. dans une bande de couvert nourricier à Hemptinne le 15/01 et ces 48 ex., le 15/02, répartis en 13 passages de 1 à 10 ex., en trois heures de suivi à Saint-Aubin.

Pigeon ramier *Columba palumbus* : Omniprésent sur l'ensemble du territoire avec quelques dortoirs, comme ceux de Fraire et de Erpion, comptant au bas mot 200 ex. chacun. Le premier chant résonne le 08/12 à Yves-Gomezée. Les migrateurs les plus précoces sont signalés fin janvier, mais les passages les plus importants sont pointés entre le 10/02 et le 20/02. Ainsi, le 12/02 à Saint-Aubin, 2 782 ex. passent en vol nord-est en 2 heures et demie de suivi, le 15/02, ce sont 1 557 ex. en 3 heures et enfin le 17/02, 2 586 ex. en 3 heures et demie. Le flux se contracte dès le 20/02, avec seulement 261 ex. en 2 heures de suivi.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* : Durant la période hivernale, cette tourterelle peut se rencontrer, en grandes bandes de plusieurs dizaines d'oiseaux, souvent par opportunité alimentaire. Épinglons ce groupe de 134 ex. le 16/01 à Jamagne. Le 04/01 à Tarcienne, une femelle épervier tente sa chance : opération gagnante ! Le rapace a peiné à prendre son envol avec sa proie, mais son festin était assuré !

Perruche à collier *Psittacula krameri* : Deux données le 27/02, l'une à Jamiolle, la seconde à l'ancienne carrière des Vaux à Cerfontaine.

Effraie des clochers *Tyto alba* : Juste 7 mentions durant l'ensemble de la période, venant de Froidchapelle, Surice, Fagnolle et Romerée. La plumée d'une effraie est observée au Vivi des Bois le 28/01.

Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* : Ils chantent en duo dès le début décembre à Yves-Gomezée, Barbençon, et Dailly. Un individu est retrouvé électrocuté sur un pylône, avec une proie dans ses serres le 10/01 à Virelles.

Chouette hulotte *Strix aluco* : Son chant résonne durant tout l'hiver dans 12 communes différentes.

Chevêche d'Athéna *Athene noctua* : Le mâle chante dès le 06/12 à Dourbes, puis le 12/12 à Pesche et Surice. Jusqu'à trois mâles seront entendus sur le territoire de Pesche et celui de l'Escaillère.

Hibou moyen-duc *Asio otus* : Seulement trois ex. occupent le dortoir habituel du lac de l'Eau d'Heure. Ils y étaient 14 ex. en 2021. L'espèce est présente à l'unité au tienne Delvaux (Viroinval), à Matagne-la-Grande, Dailly, Romerée et Fagnolle.

Hibou des marais *Asio flammeus* : Remarquable hivernage pour ce hibou. Entre 2 et 4 ex. séjournent à Jamagne du 02/12 au 28/02, offrant dès la tombée de la nuit un magnifique spectacle de chasse. Le 22/02, trois oiseaux migrateurs se joignent aux hivernants. Voici le commentaire de Hugues Dufourny : « Du jamais vu par ici ! Ils sont là, alignés dans l'éteule et se tapissent au plus bas pendant les rafales de vent. J'imagine que l'augmentation subite de leur nombre est due à l'arrivée de migrateurs ? Magnifique !!! ». Le 28/01, un duo est repéré par Olivier Colinet à Surice. Ils y resteront jusqu'au 24/02.



Hibou des marais - 24 02 2024 - Surice - © Olivier Colinet

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis* : Le martin est signalé sur la plupart de nos cours et plans d'eau. L'hiver doux permet l'enregistrement de 120 données, avec un maximum de 7 ex. aux BEH le 17/12, lors du DHOE.

Pic épeichette *Dendrocopos minor* : Le plus petit de nos pics, avec 16 mentions. Les premiers chants et tambourinements se font entendre à partir du 27/01 dans la vallée de l'Hermeton.

Pic mar *Dendrocopos medius* : Cet hiver, le mar est encodé 69 fois. Il semble connaître un rebond. Pour rappel, seules 22 données avaient été enregistrées au cours de la même période en 2022/2023. Il chante à partir du 11/02 à Senzeille.

Pic épeiche *Dendrocopos major* : Abondant tout au long de la période et sur l'ensemble de l'ESEM.

Pic noir *Dryocopus martius* : Très bien renseigné avec 118 mentions. On l'entend chanter dès le 16/01 au Vivi des Bois.

Pic vert *Picus viridis* : Son chant retentit dès le début de la période, le 02/12 à Gourdinne, puis le 08/12 à Vergnies. Il est noté à 113 reprises sur l'ensemble de l'ESEM.

Alouette lulu *Lullula arborea* : Une donnée inattendue de 8 ex. signalée par Hugues Dufourny le 26/12 à Fraire. En migration, 2 ex. sont surpris à Saint-Aubin le 17/02. Le 27/02, un groupe de 26 ex. est repéré à Cerfontaine dont 11 ex. étaient déjà présents au même endroit dans une éteule de maïs le 23/02. Voici ce qu'en dit Hugues : « *Beau groupe ! Cf. observation du 23/02, lorsque seulement une fraction du groupe avait été vue. Un cas d'hivernage passé inaperçu ?* ».

Alouette des champs *Alauda arvensis* : En hivernage dans beaucoup de nos plaines agricoles. Elles peuvent parfois y être en nombres importants, comme ces 180 ex. à Fraire le 09/01, ces 250 ex. à Saint-Aubin le 15/01 et ces 180 ex. à Tarcienne le 24/01. Curieusement, les effectifs semblent être moindres en février, avec un maximum de 100 ex. dans la plaine agricole de Tarcienne. Le premier chanteur est contacté à Fraire le 24/01.

Pipit farlouse *Anthus pratensis* : Au total, 78 données au cours de la période. Hivernant généralement seuls ou en petites troupes, le rassemblement de 85 ex. à Froidchapelle le 04/01 représente un groupe très important pour la date. Notons également ces 30 ex. à Roly le 27/01, puis ce même nombre à Surice, le 10/02.



Pipit farlouse – 2024 - Franchimont - © Olivier Colinet

Pipit spioncelle *Anthus spinoletta* : Ce montagnard d'Europe centrale et méridionale, hivernant traditionnel en ESEM, a fait l'objet de 55 encodages. Le spioncelle affectionne les milieux humides, comme ceux rencontrés dans la Vallée de l'Hermeton, les prés de Virelles et le Vivi des bois. Pointons encore ces 25 ex. signalés par Thierry Dewitte, au pied du petit tienne de Frasnès-lez-Couvin, le 30/12 : « *Prairie d'où l'on vient de retirer les bêtes. Bouses et herbes rases constituent une zone quelque peu humide. Vu l'heure, 15h00, je me demande s'il n'y a pas un dortoir tout proche. Bien que je sois assez éloigné, les individus s'envolent un à un et se reposent un peu plus loin. Certaines têtes émergent de l'herbe, mais ces oiseaux restent au sol.* ».

Bergeronnette grise *Motacilla alba alba* : Elle hiverne habituellement en petits nombres. Cette bergeronnette est mentionnée 73 fois, le plus souvent près de plans d'eau, tels qu'à Virelles, aux BEH ou encore à Roly, site où 12 ex. sont vus simultanément le 12/02.

Cincle plongeur *Cinclus cinclus* : Durant cette chronique, 30 données indiquent de 1 à 2 ex. sur les bords du Viroin, mais aussi à Mariembourg, Couvin, Virelles, Ham-sur-Heure, Sautour et Walcourt où, le 24/01, un mâle chanteur sera surpris en parade avec sa femelle.

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* : Sur les 135 encodages, on retiendra ces 2 premiers chanteurs les 26 et 27/12, respectivement à Fraire et à Mazée. Le 23/01 à Morialmé, belle observation d'un individu se frottant sur les feuilles de lierre mouillées par la pluie et se lissant les plumes de temps à autre.

Accenteur mouchet *Prunella modularis* : Pour ce chanteur habituellement précoce, 135 mentions également. Les premiers mouchets sont entendus le 25/01 à Ham-sur-Heure et Mariembourg, puis à Dailly le 01/02, avant d'être indiqués un peu partout.



Accenteur mouchet – 20 01 2024 - Surice - © Olivier Colinet

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* : L'espèce nous quitte d'ordinaire une fois l'hiver arrivé. Une dizaine d'individus fera de la résistance dans divers endroits, comme aux BEH, à Niverlée, Yves-Gomezée, Cul-des-Sarts, Virelles et Franchimont. Epinglons l'observation d'un comportement peu commun d'un mâle de deuxième année calendaire à Hemptinne le 19/01, par Hugues Dufourny : « *Comportement inhabituel de ce rougequeue qui s'accroche à un mur de parpaings comme un tichodrome et saisit sa nourriture dans les zones moussues du mur. Je n'avais jamais vu ce comportement, certainement induit par la couche neigeuse importante.* ». Le même jour, Michaël Leyman fera une constatation identique, mais cette fois d'un mâle adulte suspendu à la façade de l'administration communale de Cerfontaine.

Rougegorge familier *Erithacus rubecula* : Contacté 251 fois durant toute la période et sur l'ensemble du territoire. Notons ces 7 ex. le 08/12 sur le 'Landal village', à proximité du lac de la Plate taille, et ces 6 ex. le 16/01, sur le trajet d'une balade de 7 kilomètres où, curieux comme d'habitude, ils accompagnent le promeneur quelques instants, jusqu'à l'extrémité de leur domaine.

Tarier pâtre *Saxicola rubicola* : Lors de la chronique précédente un candidat hivernant potentiel était signalé à Hemptinne. Quelques semaines plus tard, le 13/12, un individu remarqué à Jamagne confirme son installation, une première dans la région de Florennes et Philippeville pour Hugues Dufourny. À sa grande surprise, il en recensera finalement 16 sur l'hiver, avant le retour des locaux à la mi-février, un record !

Merle noir *Turdus merula* : Belle présence durant cette saison, avec notamment un maximum de 48 ex. le 08/12 sur le 'Landal village', à proximité du lac de la Plate Taille. Le 17/01, une dizaine d'ex. est notée à Oignies-en-Thiérache. Un villageois s'étonne : « *Oui, vraiment des merles. Pas des étourneaux. Jamais vu autant de merles sur la même petite zone. Quotidiennement, sous et sur les mangeoires, ils se chamaillent beaucoup.* ». Pointons également ces 11 ex. à la mangeoire de l'Aquascope de Virelles le 19/01. Le lendemain, un premier individu est surpris avec une proie au bec, à Monceau-Imbrechies.

Grive litorne *Turdus pilaris* : Au total, 245 données de groupes rassemblant quelques dizaines d'oiseaux, uniformément réparties dans le temps et sur le territoire de l'ESEM. Épinglons aussi 7 groupes qui dépassent la centaine d'ex. à Frasnes-lez-Couvin, Vogenée, Saint-Aubin et Jamagne.

Grive mauvis *Turdus iliacus* : Assez discrète cet hiver, elle est mentionnée 70 fois, sur l'ensemble de la région et de la période, avec de 1 à 50 ex.



Grive mauvis – 16 03 2024 - Niverlée - © Olivier Colinet

Grive musicienne *Turdus philomelos* : Un premier chant exceptionnellement hâtif est entendu le 26/12 à Fraire. La musicienne est plus rare et solitaire que ses cousines litorne et mauvis durant la mauvaise saison, mais davantage à certains endroits, comme du côté de Walcourt par exemple : « *Très rare dans mon jardin et assez rare en hivernage sur le plateau du Condroz. La grive traverse la zone de nourrissage, inspecte les lieux brièvement, ne prend aucune nourriture et puis s'en va. Ne jette pas un coup d'œil aux pommes présentes sur son chemin.* », commente Alain Paquet.

Grive draine *Turdus viscivorus* : Elle totalise 292 données sur cette chronique. Le 01/01, un premier timide chanteur est entendu à Virelles ; une strophe de son chant rappelle à son observateur celle du Chevalier aboyeur ! Le 20/12, 14 ex. sont vus ensemble à Villers-deux-Églises ; le 06/01 un individu chasse des litornes autour de boules de gui à Merlemont. Le 02/02, une draine s'est installée dans un jardin à Oignies-en-Thiérache où elle a chanté tous les jours, avant de repartir vers d'autres horizons le 14/02.

Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* : La présence de la bouscarle est le plus souvent détectée à son chant. En effet, elle vit cachée dans la végétation et se montre rarement à découvert. Quasi absente de notre région avant 2011, elle apparaît plus régulièrement à Virelles désormais. Cet hiver, elle se manifestera exclusivement aux BEH, à La Prée (Dailly), à Roly et enfin à Virelles où Sébastien Pierret a identifié au moins 4 bouscarles, sans repasse.

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* : Vingt données pour cette espèce habituellement rare à la mauvaise saison. Des hivernants sont remarqués dès le début de la période à Oignies-en-Thiérache, Nalines, Vergnies, Erpion, Nismes, Dourbes, Tarcienne, Gourdinne, Virelles, Chimay, Villers-la-Tour et Roly. Cette année, le retour des migrateurs est indiqué à partir de la fin janvier à Philippeville, Senzeille, Frasnes-lez-Couvin et Fagnolle où est signalé un petit groupe de 4 ex. le 02/02.

Roitelet huppé *Regulus regulus* : Les premiers chanteurs actifs de cette espèce peu visible sont notés à Florennes le 23/01 et à Yves-Gomezée le 26/01. Le Roitelet huppé est également mentionné dans toute la région en hiver, le plus souvent en petits nombres, avec un maximum de 6 ex. dans l'entité de Florennes le 16/02.



Roitelet huppé - 31 12 2023 - Vergnies - © Roland Fromont

Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapillus* : Habituellement peu courant durant la mauvaise saison, il est pourtant détecté sur une bonne quinzaine de sites. Le premier chanteur est signalé à Villers-la-Tour le 30/01.

Orite à longue queue *Aegithalos caudatus* : Cet oiseau se déplace en petites bandes durant la période hivernale, se nourrissant dans les ramilles des arbres. Les groupes les plus importants sont repérés au Vivi des Bois (Roly) le 23/01 et à Villers-en-Fagne le 25/01, avec dans les deux cas 16 ex.

Mésange nonnette *Parus palustris* : Indiquée partout. C'est à Florennes que 4 chanteurs précoces sont entendus le 05/01.

Mésange boréale *Parus montanus* : Notre mésange au cri nasillard, plus typique des bois marécageux et des fonds humides, est contactée un peu partout. Un premier chanteur se fait entendre à Cul-des-Sarts le 18/01.

Mésange huppée *Lophophanes cristatus* : Cette élégante espèce est familière des résineux, mêlés de feuillus. On entend un premier chanteur aux Prés de Virelles le 02/02.

Mésange noire *Periparus ater* : Peu renseignée cet hiver, elle n'est épinglée qu'à Oignies-en-Thiérache, Florennes, Olloy-sur-Viroin, Couvin et Treignes.

Mésange bleue *Cyanistes caeruleus* : À l'étang de Virelles, on n'en dénombre pas moins de 78, dans une ronde très fournie de mésanges, le jour de l'an.

Mésange charbonnière *Parus major* : Dans le carrousel évoqué ci-dessus, se trouvaient également au moins 50 charbonnières. Le 26/12, Hugues Dufourny entend le premier chanteur sur le site 'des Minières' (Walcourt).



Grimpereau des bois *Certhia familiaris* : On distingue depuis plusieurs années un noyau de population plus important dans le sud de l'ESEM. Cet hiver, le Grimpereau des bois est repéré, exclusivement grâce à son chant, à Oignies-en-Thiérache, Merlemont et Treignes.

*Grimpereau des bois occidental
30 01 2024 - Oignies-en-Thiérache ©
Hugues Dufourny*

Sittelle torchepot *Sitta europaea* : Cette acrobate forestière est commune dans tous les bois de la région, excepté parmi les conifères. On retiendra ce groupe de 5 ex. remarqué le 10/02 au lac de la Plate Taille (BEH).

Pie-grièche grise *Lanius excubitor* : Observation furtive d'un oiseau le 29/01 à Gochenée.

Geai des chênes *Garrulus glandarius* : De 1 à 2 ex. par donnée, parfois 3. Durant cette chronique, aucune indication de pré-dortoir pour notre collectionneur de glands. Les 100 mentions concernent au maximum 4 individus, comme le 12/01 à Matagne-la-Petite.

Pie bavarde *Pica pica* : En hiver, les pies se rassemblent en dortoirs qui peuvent offrir des observations intéressantes. Au cours de la période, un groupe de 15 pies a été remarqué le 03/01 à Frasnes-lez-Couvin. D'autres ralliements concernent 14 ex. le 01/02 à Hemptinne (Florennes) et 16 le 02/02 à Saint-Aubin. À Oignies-en-Thiérache, enfin, c'est un beau groupe de 47 ex. qui est signalé le 18/02.

Choucas des tours *Corvus monedula* : Ils se rassemblent en dortoirs hivernaux avec d'autres espèces de la même famille. Quelques groupes importants : 300 ex. à Jamagne le 04/12, 550 à Philippeville le 14/12, 500 à Cerfontaine le 05/01 et 300 à Mariembourg le 23/02.

Corbeau freux *Corvus frugilegus* : Ce corvidé grégaire se nourrit dans les champs en bandes de plusieurs dizaines d'ex., souvent en compagnie d'autres oiseaux du genre *Corvus*. Le record de cet hiver est pour Cerfontaine, avec 230 ex. le 05/01.



Corbeau freux – 11 02 2024 - Villers-le-Gambon - © Olivier Colinet

Grand Corbeau *Corvus corax* : Deux groupes bien fournis sont repérés à Cul-des-Sarts les 20 et 21/01, avec respectivement 30 et 42 ex.. Hugues Dufourny relève un premier vol de parade dès le 11/01 à Fraire et le 17/02, il repère : « ...un nid presque complet sur un pylône à Vodecée. Un adulte y apporte de la mousse. ».

Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* : Beaucoup d'étourneaux du nord et de l'est de l'Europe profitent de nos hivers doux pour séjourner dans notre région. En décembre, presque toutes les observations concernent des groupes de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'oiseaux. Le maximum est de 3 000 ex. environ sur Philippeville, le 13/12, un dortoir actif pendant toute la saison. Dans l'après-midi, des rassemblements de quelques centaines d'ex. stationnent souvent aux mêmes endroits, ceux-ci leur servant de pré-dortoir. En janvier, bien que soient signalés 1 000 ex. le 22 à Villers-le-Gambon et 2 000 ex. le 28 à Fraire, on note surtout des groupes de quelques dizaines à quelques centaines d'oiseaux, parfois en murmuration, sur des fils électriques ou des antennes... Mais les nôtres pensent déjà à la reproduction et quelques premiers chanteurs s'expriment du haut d'une cheminée ou d'un faite de toit, à partir du 27/01. Idem en février, avec comme plus grands rassemblements 500 ex. le 08/02 à Jamagne et le 20/02 à Hemptinne.

Moineau domestique *Passer domesticus* : Le granivore le plus renseigné cet hiver, et nettement ! Bien que de 1 à 9 ex. apparaissent ci-et-là, l'espèce se présente plutôt par bandes de quelques dizaines d'ex. durant les trois mois de la chronique hivernale. Signalons que le Moineau domestique apprécie les bourgeons, comme ceux des feuilles de *Buddleia* et des fleurs de *Forsythia* (Alain Paquet)... Et aussi la neige des deux-trois jours de janvier, car il est vu s'en gorger, au sol, à proximité de la mangeoire (Georges Horney, Sautour, le 18/01).

Moineau friquet *Passer montanus* : Sept malheureuses données, sur la courte période la plus froide et neigeuse de l'hiver, entre le 15 et le 28/01, avec de 1 à 3 ex. à Hemptinne, Philippeville et Dourbes. Ils côtoient alors des Bruants jaunes et des Moineaux domestiques.

Pinson des arbres *Fringilla coelebs* : Deuxième espèce la plus mentionnée, après le Moineau domestique. Très souvent en groupes de 20 à 150 ex. environ, dans toute la région. Les nombres les plus importants sont de 300 ex. à Surice le 03/01 et 500 ex. s'envolant d'un champ le 12/01 à Samart. Les tout premiers chanteurs sont entendus dès le 04/02 aux BEH, à Mariembourg, Virelles, Biercée, ... Ils sont plus fréquents à partir du 15/02. Rappelons que février a été exceptionnellement doux.

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla* : Bien que présent, notre visiteur venu du nord, du Grand Nord même, est plutôt discret. Les encodages concernent en général de 1 à 5 ex. ensemble, parfois de 10 à 15 ex., seules dénotent les bandes de 50 ex. signalées à Vergnies le 07/12 et à Fraire le 21/01, ainsi que celle de 150 ex. à Hemptinne le 19/01.

Verdier d'Europe *Chloris chloris* : Contacté partout, mais en petites troupes de trois à une vingtaine d'oiseaux. En janvier, le 15, 65 ex. font une pause dans un cerisier en soirée, à Froidchapelle. En février, les données indiquent de 1 à 9 ex. tout au plus. Premiers rares chanteurs à partir du 28/01, en plus grand nombre à partir du 11/02.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* : En décembre et janvier, notre beau masqué est bien répandu, mais lui aussi en petites troupes de 3 à 25 ex.. Épinglons alors les 60 ex. du 06/12 à Hemptinne, les 120 du 25/01 à Jamiolle, les 35 du 30/01 à Philippeville et les 38 du 31/01 à Virelles (mangeoire). En février, ils sont nettement plus nombreux, plus fréquemment encodés et par groupes approchant généralement les 30 à 50 ex. environ. Cette abondance trahit-elle un mouvement migratoire ?

Tarin des aulnes *Spinus spinus* : Très belle présence. Ce migrateur en provenance du nord, hivernant chez nous au gré des enfilades d'aulnes glutineux, le long de nos divers cours d'eau, est signalé durant les trois mois de la chronique. Il est très souvent en bandes de 10 à 70 ex.. Quelques scores plus élevés sont également relevés : 200 ex. à Petite-Chapelle le 10/12, 114 le 19/12 dans la vallée de l'Hermeton, 100 à Yves-Gomezée le 22/12, 80 le 06/01 à Sart-en-Fagne, 100 le 19/01 et le 06/02 aux BEH, puis 130 le 23/02 à Thy-le-Bauduin.

Linotte mélodieuse *Linaria cannabina* : La douceur de cet hiver a favorisé son séjour dans notre région. Elle s'est cantonnée aux divers grands espaces agricoles où elle peut former des groupes de plusieurs dizaines à quelques centaines d'oiseaux, ce qui est déjà remarquable. Le plus grand comptait 350 ex., à Surice le 01/01.

Sizerin flammé *Acanthis flammea sp* : Sur les 28 données, 24 ne précisent pas la sous-espèce, indiquant simplement Sizerin sp. C'est dire la difficulté à les distinguer, d'autant que les petits groupes de sizerins sont souvent perchés assez haut, à contre-jour, et que ces oiseaux sont mobiles, à l'image des tarins. Quatorze observations en décembre dont 12 ex. le 02 et 7 le 06 aux BEH, puis 8 le 12 à Vierves-sur-Viroin. Les autres concernent de 1 à 4 ex. au mieux. Huit mentions en janvier, dont 7 ex. à Yves-Gomezée, pour une seule en février, 1 ex. le 26 à Mariembourg. Le sizerin a été contacté un peu partout, donc dans aucune zone régionale plus spécifique. Notons que le Sizerin flammé est de répartition plus nordique que le cabaret.

Sizerin cabaret *Acanthis flammea cabaret* : Sur une petite trentaine d'encodages de sizerins enregistrés sur observations.be, seuls quatre d'entre eux renseignent la sous-espèce cabaret (provenant de Grande-Bretagne, des montagnes de l'Europe centrale, du sud-ouest de la Scandinavie... donc les plus proches de chez nous). Vus à Fraire, Dourbes et Virelles.



Sizerin cabaret - 23 02 2024 - Etang de Virelles (réserve naturelle) - © Hugues Dufourny

Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra* : Moins de 25 données, mais c'est déjà ça. La plupart dans le massif ardennais, comme à Oignies-en-Thiérache, mais aussi en dehors, comme à Florennes, Nismes, Vaucelles et Treignes, car il est aussi bien attiré par les épicéas que par les mélèzes, les pins, ... Le groupe le plus important est de 30 ex. en vol, le 17/02 à Treignes.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula* : Un peu partout chez nous, avec plus de 160 encodages. On l'aime vraiment bien ! Et pourtant, il est souvent juste entendu et reconnu grâce à son cri doux et bien typé. Est-il farouche ? Timide ? Il est seul ou en couple, dans la toute grande majorité des cas, à l'exception des 4 ex. remarquables le 31/12 à Franchimont, le 08/01 à Oignies-en-Thiérache et le 04/02 à Merlemont, des 5 ex. le 31/01 à Vergnies et des 7 ex. le 18/01 à Cul-des-Sarts.

Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes* : Comme il apprécie les charmes pour se nourrir des graines tombées au sol et que cette essence forestière garnit tous nos sous-bois, le grosbec est mentionné partout. C'est surtout grâce à son cri émis en vol qu'il est détecté : 190 données pour une espèce assez farouche, c'est vraiment pas mal ! Ce sont janvier et février qui en enregistrent le plus, les nombres les plus élevés étant de 60 ex. le 14/12 à Olloy-sur-Viroin, 25 le 01/01 à Franchimont, 17 le 30/01 à Philippeville, 25 le 03/02 à Treignes, 20 le 17/02 à Petigny et 35, le 18/02 dans la vallée du Viroin.

Bruant jaune *Emberiza citrinella* : Bien qu'ils soient cités un peu partout dans nos campagnes pendant l'hiver, les Bruants jaunes ont tendance à se regrouper dans les espaces cultivés où céréales, bandes MAEC et plantes adventices leur permettent de mieux subsister. Ainsi, divers rassemblements résultent en quelques beaux nombres : en décembre, 59 ex. le 07 à Matagne-la-Petite, 72 le 15 à Vogenée, 60 le 21 à Flavion ; en janvier, 53 ex. le 03 à Yves-Gomezée, 73 le 05 à Daussois et 70 le 09 à Fraire ; à partir du 15/01 et pendant la période neigeuse, les scores atteignent 140 ex. à Yves-Gomezée, 170 à Hemptinne, pour culminer à cet endroit à 400 le 19, en compagnie de 150 Pinsons du Nord (neige) et redescendre ensuite à 250 le 21 ; en février, ce sont 60 ex. à Yves-Gomezée le 14 et à Cerfontaine le 23 qui remportent la palme. Par ailleurs, en ce mois très doux, les mâles se cantonnent déjà et les premiers chantent : le 10 à Niverlée, le 11 à Surice, le 12 à Hemptinne, le 15 à Nismes, ... Bref, c'est parti !

Bruant zizi *Emberiza cirius* : Après sa nidification l'été passé, c'est la première année qu'un hivernage est constaté. De 1 à 2 ex. sont dans la même zone, à cheval entre Roly, Samart et Sautour, parfois avec des Bruants jaunes. Serait-ce de bon augure pour une nouvelle future nidification ?

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* : Belle présence cet hiver. En décembre et janvier, il fréquente essentiellement les zones agricoles où il profite des bandes MAEC. Notons quelques groupes remarquables : jusqu'à 39 ex. le 18/12 à Fraire, au même endroit 32 le 15/01, mais seulement 11 le 24/02. En février, il commence aussi à être de retour sur ses sites de nidification, comme au Vivi des bois à Roly le 25. Les bribes d'un premier chant sont entendues à l'étang de Virelles le 28/02.

Bruant proyer *Emberiza calandra* : Un ex. est surpris le 15/01, puis le 19 à Hemptinne en compagnie de la bande des 400 Bruants jaunes.

Bruant nain *Emberiza pusilla* : Une première pour l'ESEM ! Un 1 ex. a hiverné du 17/12 au 23/03, dans une zone agricole de la région de Philippeville (voir article ci-après).

*Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre.
Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...*

Espèces non commentées dans cette chronique : Faisan de Colchide, Gallinule poule-d'eau, Bergeronnette des ruisseaux, Grimpereau des jardins, Corneille noire.

Impression – PNVH



Première observation et premier cas d'hivernage du Bruant nain (*Emberiza pusilla*) en Entre-Sambre-et-Meuse !

Par Thierry Dewitte

Ivalo (Finlande), jeudi 06 juin, 14h00

Au départ d'un chemin caillouteux, nous longeons un paysage particulier (photo 1).

Il s'agit d'un vaste espace détrempé où poussent d'assez jeunes bouleaux mêlés à des saules plus buissonnants, ainsi qu'à quelques pins sylvestres. Les espaces laissés libres de cette végétation sont plus ouverts, semblant former de larges clairières. De nombreux bouleaux nains (*Betula nana*) dominent, ne dépassant pas un mètre de hauteur. Ils s'étalent, couvrant diverses mousses dont des sphaignes. Parmi ces entrelacs apparaissent diverses espèces d'éricacées qui nous sont inconnues.



Photo 1 : Ivalo, Laponie, Finlande. Habitat du Bruant nain nicheur. Thierry Dewitte 06/06/2024

Notre guide, Hugues Dufourny, nous demande d'être attentifs. Un chant rappelant fortement celui du Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) émerge à peine des massifs feuillus. Il est plus ténu. Alors que nous nous interrogeons, un passereau granivore s'approche et émet un cri à peine audible, « C'est un Bruant nain », nous dit Hugues. Et de rajouter, « C'est par ce cri que je l'ai reconnu cet hiver en Entre-Sambre-et-Meuse ! ». Voilà l'avantage de fréquenter régulièrement la Laponie... Hugues en est à son douzième séjour et sa connaissance des espèces locales est excellente. Ici, l'oiseau, bien que fort dissimulé dans la végétation, se laisse observer à quelques mètres, puis se met à chanter. Son chant est décidément proche de celui du Bruant des roseaux. D'autres Bruants nains (*Emberiza pusilla*) chanteurs lui répondent bientôt. Magnifique ! Merci Hugues.

Sur www.vogelwarte.ch, les oiseaux de Suisse, on peut lire « Les arbrisseaux nains de la zone de transition entre la taïga et la toundra sont un habitat tout spécialement conçu pour lui, le ravissant Bruant nain. ». CQFD.



Photo 2 : Ivalo, Laponie, Finlande. Magnifique photo du Bruant nain, mâle. Bientôt il se mettra à chanter. Fabien Ruyschaert, 06/06/2024.

À Fraire, entité de Walcourt, samedi 17 décembre 2023

Comme à son habitude en cette période hivernale, Hugues Dufourny s'attarde à proximité des bandes MAE, au milieu des cultures situées dans le Condroz de l'Entre-Sambre-et-Meuse, comme aux environs de Florennes, Mettet, Walcourt, ... On y trouve diverses plantes non moissonnées dont de nombreux pieds de tournesols, ce qui est indispensable pour permettre aux passereaux granivores de se nourrir et d'hiverner dans notre région. Les cultures traditionnelles sont, quant à elles, dépourvues de végétation leur permettant de survivre durant cette période aux conditions de vie difficiles.

Ces plantes font le bonheur des Pinsons des arbres (*Fringilla coelebs*), des Bruants jaunes (*Emberiza citrinella*), des Verdiers d'Europe (*Chloris chloris*) et de bien d'autres espèces, selon les aléas climatiques. Ici, c'est une bande de Bruants des roseaux qui a retenu l'attention de notre observateur, cette espèce étant moins répandue que celles énumérées ci-avant. En se déplaçant petit à petit, ils émettent des cris. Ceux-ci sont déjà de type assez aigu, mais audibles pour une oreille exercée. Et voilà que Hugues distingue un cri différent et le reconnaît sans peine : celui d'un Bruant nain ! Il scrute la bande. Un à un, les oiseaux sont identifiés et, le voilà, le Bruant nain !

Ce dernier est resté fidèle à l'endroit tout l'hiver, jusqu'au 23 mars... Soit un peu plus de trois mois ! Hugues a pu observer son comportement durant toute cette période.

Mais, comme les Bruants des roseaux étaient là (et ailleurs) depuis octobre, Hugues Dufourny s'est demandé si l'oiseau n'était pas arrivé avec eux, séjournant à cet endroit depuis plus longtemps. La question est restée sans réponse...

Ainsi il est resté fidèle à la bande MAE où il se nourrissait et à une haie (aubépines, prunelliers, sureaux) bordant une des largeurs de celle-ci. La haie lui servait de reposoir entre les moments de nourrissage au sol où le Bruant nain était totalement invisible, caché par la végétation. Ce n'est que lors de ses déplacements en vol qu'il était repérable à ses "tik" ténus, mais caractéristiques, rappelant un peu les cris de la Grive musicienne (*Turdus philomelos*).

Il accompagnait très souvent des Bruants des roseaux (jusqu'à 39 ex. en décembre 2023), mais il pouvait aussi être seul et il a été vu plusieurs fois s'envolant seul très loin de son secteur d'hivernage, vers l'est ou vers l'ouest. Aucun site annexe n'a été découvert... Même le petit coup de froid de la mi-janvier ne l'a pas fait fuir. En fin de séjour (mi-mars), il commençait à émettre son chant, perché sur la haie, conférant ainsi à ce petit bout d'Entre-Sambre-et-Meuse un supplément de Laponie !



Photo 3 : Condroz de l'Entre-Sambre-et-Meuse, 20/12/2023.

L'oiseau apprécie se percher dans la haie toute proche.

Document photographique historique, premier cas d'hivernage du Bruant nain.

Hugues Dufourny

Une première ? Des premières !

C'est la toute première mention de ce petit bruant en Entre-Sambre-et-Meuse et il n'a pas fait dans la dentelle ! En effet, il nous a gratifiés de sa présence tout un hiver. Il n'est bien sûr pas impossible qu'il soit passé inaperçu auparavant, sa ressemblance avec le Bruant des roseaux rendant sa détection difficile. Comme sa présence est maintenant connue, parions que plus d'un ornithologue sera dorénavant attentif à vérifier s'il n'apparaît pas parmi nos groupes de fringilles, qu'ils soient en halte lors de leur migration ou en hivernage.

Un article du bulletin d'AVES (Terorde & Gailly, 2018) a pour sujet la présence hivernale à Hermalle-sous-Argenteau (Oupeye, province de Liège) d'1 premier individu, suivi de deux autres, qui ont hiverné à la faveur d'un complexe de friches (2015-2016). Des jeunes de l'année. Un Bruant nain y est revenu l'année suivante. On apprend dans cet article que l'observation de cette espèce en Wallonie est un fait rare, mais que ces dernières années, leur nombre a fortement augmenté en Europe occidentale, y compris en Belgique. Cependant, dans notre pays, la plupart des données proviennent de Flandre. Ainsi, sur les 61 oiseaux homologués avant l'hiver 2015-2016, 58 observations ont eu lieu en région flamande, pour seulement trois en Wallonie (Terorde & Gailly, 2018).

Un voyageur au long cours... perdu ?

Le bruant nain a une carte de répartition aussi particulière qu'étendue. Il s'agit d'une espèce nordique qui atteint sa limite ouest de nidification dans le nord de la Finlande (Laponie) pour s'étendre vers l'est de la Russie. Lors de sa migration automnale, il suit la direction plein est, pour ensuite s'orienter plus vers le sud-est asiatique où il hiverne au Japon... Néanmoins, il est noté occasionnellement en Europe occidentale (Terorde Noé et Gailly Robin, 2018). Il peut donc parcourir de très grandes distances !

Aussi surprenant que cela puisse paraître, il a la réputation de faire preuve d'une certaine fidélité à son lieu d'hivernage, autrement dit, d'y revenir d'une année à l'autre. Ainsi, les Bruants nains observés chez nous ne sont pas des oiseaux perdus, mais bien des individus ayant eu la réelle volonté de mettre le cap à l'ouest ou au sud-ouest (selon leur provenance). Original n'est-il pas ?



Photo 4 : L'oiseau sur le départ ? Il semble bien pensif. D'où viens-tu ? Où repars-tu ? Reviendras-tu l'hiver prochain ? Condroz de l'Entre-Sambre-et-Meuse, 17/03/2024. Hugues Dufourny

Voir ou ne pas voir ?

Géroudet (1980) nous apprend ce qui suit : « *Passant inaperçu à cause de sa faible taille et de son plumage brun, ce bruant peut être facilement confondu avec la femelle du Bruant des roseaux. Il est cependant plus chaudement coloré et se distingue par le roux des tempes, qui est liseré de noir à l'arrière. Le mâle ne diffère de la femelle que par la calotte rousse bordée de noir. La queue est courte, le bec assez pointu.*

En migration, le cri du Bruant nain est un puic bref, un peu montant, ou encore pss pss... tic-tic... Il a beaucoup de vivacité. » Et il ajoute : « Bien qu'elle hiverne en Asie, du Turkestan et du nord des Indes à la Chine, l'espèce envoie un faible contingent de migrateurs en Europe, de septembre à novembre et en avril-mai. Ainsi, on la signale assez souvent dans les îles écossaises, tandis qu'elle échappe aisément à l'observation ailleurs. »

Y a plus qu'à...

Bibliographie

Géroudet, 1980. Les passereaux III. Des pouillots aux moineaux. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris, p.241

TERORDE & GAILLY, 2018. Hivernages exceptionnels de Bruants nains *Emberiza pusilla* à Hermalle-sous-Argenteau (Oupeye). AVES 55/4-2018-159-173p.

Vogelwarte (2024) : Bruant nain, www.vogelwarte.ch/fr/oiseaux/les_oiseaux-de-suisse/bruant-nain, consulté le 12/06/2024.

Un tout grand merci à Hugues Dufourny, auteur des faits, pour sa relecture indispensable, ses précieuses photos, à Fabien Ruysschaert compagnon de route, pour sa photo prise à Ivalo, ainsi qu'à Meve Dimidschtein.

Aperçu de l'avifaune nicheuse sur Les Roches (Petigny, province de Namur) en 2020

Par Thierry Dewitte

Covid, quand tu nous tiens...

Mars 2020, nous voilà bien coincé, la crise sanitaire limite nos déplacements. Que faire ? Me rendant chaque dimanche à la boulangerie de Petigny, j'en profite pour parcourir le site 'Les Roches', notant les oiseaux rencontrés, et ce, entre fin mars et début juillet. Il me faut une bonne heure pour parcourir les 10 ha, le plus souvent de 7h30-8h00, à 9h00-9h30. La météo a été particulièrement favorable, je ne me souviens pas qu'il ait plu !

Car, en parallèle à la mise en valeur du site par la réalisation de chantiers nature, un effort de prospections et d'inventaires est effectué. Outre l'amélioration de la connaissance du terrain, cela nous permet d'évaluer au mieux l'impact de nos actions, afin d'en éviter d'éventuelles retombées négatives.



Photo 1 : Depuis la rue Culot Haut, vue partielle du versant exposé sud. On peut apercevoir sur la droite l'ancienne petite carrière, encore plus à droite la pinède de pins sylvestres et, vers la gauche, plus au centre, la pelouse sèche calcicole du plateau qui s'étend vers le versant.

Le cadre

Le site 'Les Roches' est un terrain communal, soumis au régime forestier sous la responsabilité du cantonnement de Couvin, en zone naturelle au plan de secteur (impossibilité d'y construire, interdiction de modifier le relief du sol, etc.) et site Natura 2000.

À la fin du XIX^e siècle, le terrain présentait un aspect dénudé. À cette époque, la plantation de 14 tilleuls y est réalisée, chacun d'eux indiquant une station du chemin de croix, parcouru chaque Vendredi saint. Par ailleurs, le village est adossé au site, une proximité qui y a permis diverses activités régulières par le passé : traces de parcelles cultivées en potager, en vergers familiaux, en petits prés de fauche, extraction de pierres ou minerais, et bien sûr, pâturage par des moutons et des chèvres. Ces pratiques ont disparu progressivement, ce qui a donné lieu à une recolonisation par les ligneux, d'abord les arbustes qui forment un peuplement appelé fruticée, ensuite, profitant de la protection des nombreux épineux, les arbres. Sur le versant le mieux exposé, une pinède de pins sylvestres a été implantée, bien après la guerre 40-45 (semis vers 1960). Une petite superficie forestière située à l'extrémité nord-est, vers le cimetière, a probablement toujours existé (chênaie-charmaie à primevère officinale).

Une gestion du site est entreprise depuis l'hiver 2017-2018, à l'initiative de diverses personnes, rassemblées au sein du groupe 'Les fêlés du prunellier'. Il bénéficie du soutien du cercle local d'histoire, 'De pierres et d'eau'.

Leur but est de revaloriser le site, par le dégagement et l'entretien des sentiers et points de vue, la restauration et l'entretien de la pelouse sèche sur calcaire occupant une partie du plateau et du versant exposé sud, mais aussi du rocher situé au-dessus de la grotte dite 'du poilu' et de l'ancienne carrière. Il s'agit d'accueillir un maximum de biodiversité sur le site, tout en favorisant la faune et la flore d'intérêt patrimonial. Les traces et indices des anciennes occupations retiennent aussi l'attention.

Après six années d'interventions bénéficiant de l'aide de divers acteurs extérieurs, la plupart des objectifs sont en bonne voie d'être atteints. Il est possible que le Parc national, dans le cadre de ses démarches concernant les tiennes, puisse permettre de restaurer l'une ou l'autre surface supplémentaire l'hiver prochain. À confirmer.



Photo 2 : La pointe nord du site est probablement la partie boisée la plus ancienne, en Chênaie-charmaie à primevère officinale.

Et aujourd'hui ?

Le site 'Les Roches' s'est donc en bonne partie reboisé, par suite de l'abandon progressif des anciennes activités. On peut estimer approximativement que les feuillus occupent 80% du total de sa superficie (soit 8 ha), le complexe des milieux ouverts 15% (1ha50) et la pinède 5% (50 ares ?) ? Les arbres sont jeunes et présentent peu de cavités naturelles. Le sous-bois est par endroits dépourvu d'arbustes, alors qu'ailleurs il est impénétrable. La fruticée est toujours bien présente, même si elle est dominée par des chênes, quelques bouleaux et des pins.



Photo 3 : Les vieux tilleuls du chemin de croix sont pourvus de cavités bien utiles pour les oiseaux, tels que les Rougequeues à front blanc.

Résultats des prospections

Au total, 36 espèces d'oiseaux nicheurs ont été recensées, une reconnaissance basée principalement sur les chants émis par les mâles cantonnés.

Ce sont bien sûr les oiseaux à affinité forestière qui dominent. Par ordre d'abondance, 23 espèces : Fauvette à tête noire (12), Rougegorge familier (8) et Pouillot véloce (8), Troglodyte mignon (6), Merle noir (6), Mésange charbonnière (5), Pinson des arbres (5), Grive musicienne (4), Mésange bleue (3), Pigeon ramier (2), Accenteur mouchet (2), Geai des chênes (2), Grimpereau des jardins (1), Grive draine (1), Mésange nonette (1), Sittelle torchepot (1), Pic épeiche (1), Pic vert (1), Corneille noire (1), Bouvreuil pivoine (1), Etourneau sansonnet (1), Gobemouche gris (1), Rougequeue à front blanc (1). Soulignons l'importance des vieux tilleuls dont certains sont pourvus de cavités où nichent par exemple les seuls couples de Gobemouches gris, Rougequeues à front blanc et Pics verts. Presque la moitié des espèces ne sont représentées que par un seul couple nicheur, une situation liée au stade forestier de ce lieu très jeune, la première génération d'arbres en fait.

Fruticées, lisières, 4 espèces : Fauvette babillarde (2), Fauvette des jardins (2), Pouillot fitis (2), Rossignol philomèle (1). C'est assez peu, mais on ne trouve plus ici une fruticée bien dense et ensoleillée. Elle est dépérissante, arrivée en fin de cycle, laissant peu à peu la place à une formation plus forestière.



Les milieux ouverts avec peu d'arbustes, 3 espèces : Linotte mélodieuse (1), Pipit des arbres (1) et rajoutons le Tarier pâtre (1), en 2023 (cela fait alors 37 espèces nicheuses). C'est également peu, mais la surface est ici trop réduite pour accueillir davantage.

Mélange résineux et feuillus, 1 espèce : Roitelet triple-bandeau (1). Pour rappel, les mésanges noire et huppée nichent en cavité. Elles étaient toutes deux absentes.

Photo 4 : La pelouse sèche du plateau occupée par le Pipit des arbres.

Les oiseaux dont la présence est favorisée par les habitations proches, 5 espèces : Tourterelle turque (3), Chardonneret élégant (2), Pie bavarde (1), Rougequeue noir (1), Verdier commun (1).

Notons aussi le Coucou gris (1) et 8 espèces fréquentant le site en cette période, sans y nicher : Buse variable, Épervier d'Europe, Faucon hobereau, Faucon crécerelle, Choucas des tours, Hirondelle rustique, Martinet noir, Faisan de Colchide.

Nous avons en outre eu la surprise d'entendre, puis de voir une Huppe fasciée début mai ! Enfin, toujours au printemps, 3 espèces se sont rajoutées (Serge Fetter) : Pic épeichette, Grand corbeau et Loriot d'Europe.



Photo 5 : La Fauvette à tête noire est l'espèce dominante des oiseaux nicheurs du site 'Les Roches'. Elle apprécie l'ombre des sous-bois. Photo de Damien Hubaut.

Conclusions

Pour 10 ha, 37 espèces... Ce n'est pas mal, même si une bonne proportion d'entre elles présente un faible effectif. En effet, nous avons enregistré une belle diversité sans abondance, si l'on excepte la Fauvette à tête noire, le Rougegorge familier et le Pouillot véloce, les trois oiseaux dominants.

Contrairement aux fleurs et aux insectes qui peuvent être dramatiquement impactés par de mauvaises mesures de gestion, l'avifaune ne risque pas ici d'être bouleversée.

Mais encore...

La vallée du Viroin, entre Mazée et Petigny, est axée nord-est vers sud-ouest, soit une orientation très favorable aux oiseaux migrateurs au long cours. Ce couloir de migration se prolonge jusqu'à Couvin, Chimay, ... Un grand nombre d'espèces supplémentaires à celles déjà recensées survolent ainsi 'Les Roches'.



Photo 6 : Le versant boisé exposé nord est dominé par les tilleuls. Ils se sont reproduits très certainement par semis, au départ de ceux plantés pour le chemin de croix. Ça tombe bien, le peuplement naturel d'une telle situation est l'érablière à tilleul.

Menace ? Foutu poteau !!

Un des poteaux du réseau électrique est mortel pour les espèces assez grandes. Il est juste au sommet du tienne, très attractif pour un oiseau cherchant à se poser. La proximité de nombreux fils rend la probabilité d'en toucher, s'y posant ou à l'envol, ailes écartées, très élevées. Ont déjà été trouvés électrocutés, au pied du poteau : une Cigogne blanche, un Grand corbeau et une Corneille noire. Une sécurisation de ce piège mortel est indispensable !!



Photo 7 : Point de vue dominant le village : on aperçoit la route de Petigny à Couvin.

Remerciements :

À nos 'fêlés', Serge Fetter et Meve Dimidschstein.

Intervention en juin 2024 de l'A.I.E.S.H. ¹aux Roches à Petigny : un sacré bazar et une bien mauvaise surprise !

Par Thierry Dewitte

Introduction et rappel de la situation

Le site 'Les Roches' est traversé par une ligne du réseau électrique, gérée jusqu'en 2023 par ORES (opérateur des réseaux gaz & électricité). Conscient que le développement forestier en dessous de la ligne méritait, à terme, une intervention d'entretien (coupe des ligneux), nous avons écrit une lettre le 28 janvier 2019. Nous souhaitions prendre connaissance de leur façon de travailler, les informer du statut Natura 2000 du site et de nos actions entamées depuis trois ans, mais également de voir comment intégrer l'assise de la



Photo 1 : Surprise, l'assise de la ligne électrique vient d'être dégagée.

ligne électrique dans le plan de restauration de la pelouse sèche et de ses abords. Le 04/03/2019, au matin, une rencontre très constructive avec un responsable d'ORES s'est déroulée sur le site.



Photo 2 : La végétation arbustive et les jeunes arbres ont été arrachés et mis en tas sur les côtés. On voit les racines d'un noisetier.

Voici un extrait des informations reçues (rapport de cette visite envoyé au cantonnement DNF et à l'administration communale de Couvin, ainsi qu'aux membres bénévoles du groupe) : « *Le dessous des lignes est entretenu au rythme d'un passage tous les 25 ans, habituellement à la tronçonneuse et à la débroussailleuse. Lors de ce passage, les isolateurs, poteaux, etc. qui nécessitent un changement sont renouvelés. Ce qui est visiblement le cas sur 'Les Roches' et on estime à cinq ans à peu près le dernier passage. Deux entreprises travaillent en sous-traitance pour une durée de trois ans, ensuite un marché public est à nouveau réalisé.*

ORES est responsable de l'entretien de la ligne dans un espace de 3 m tout autour, pas plus, pas moins. On peut couper et débroussailler en dessous des lignes sans les prévenir vu que ça ne peut que les aider à l'entretien de cette partie ; quant à eux, ils ne débordent pas de leur zone légale (pas de coup de main à espérer pour élargir celle-ci).

¹ A.I.E.S.H. : Association Intercommunale d'Électricité du Sud Hainaut (siège à Rance).

En revanche, l'élagage des arbres est réalisé autant de fois que nécessaire, selon les circonstances. Il aurait été plus efficace pour ORES de couper ceux dont les branches surplombent la ligne, mais la firme n'en étant pas propriétaire, il lui est interdit d'intervenir). Elle doit demander l'autorisation au propriétaire et, au préalable, identifier ce dernier, ce qui demande un temps que la firme n'a pas (une obligation qui disparaît seulement si un arbre vient à tomber sur la ligne). Il est ainsi plus simple pour elle de les faire élaguer au coup par coup. ».

Nous étions donc rassurés quant au sérieux et à la qualité du travail, respectueux de l'environnement traversé.



Photo 3 : En repoussant la végétation, le sol a été décupé sur une certaine profondeur.

Nous avons aussi connaissance de divers projets en faveur de la nature sous les lignes électriques à haute tension, comme le Life ELIA. L'objectif principal de ce dernier est la transformation des emprises forestières des tracés de lignes à haute tension en corridors écologiques, en Belgique et en France. De magnifiques choses ont été réalisées, par exemple sur Couvin/Dailly (ry d'Haine) ou à Hargnies (Ardennes, France). Nous avons appris, lors de notre rencontre du 04/03/2019, qu'il n'existe pas d'équivalent pour les lignes à moyenne tension.

Au moment du renouvellement des mandats des gestionnaires du réseau et des discussions qui ont eu lieu (divers articles sont parus dans la presse locale), il est vite apparu qu'ORES risquait de perdre la partie qu'elle gérait sur l'entité de Couvin, au profit de l'A.I.E.S.H.

Le Conseil communal de Couvin l'a rapidement confirmé, le changement prenant cours au 01.01.2024. On peut imaginer que, devant l'incertitude de son futur mandat, ORES s'est mis en mode 'attente' au niveau des travaux, et par conséquent, des dépenses à programmer. Ainsi, la firme n'a plus rien entrepris sur 'Les Roches'.



Photo 4 : Les troncs et les grosses branches des arbres sont déposés sur les tas d'arbustes arrachés.

À peine nommée, déjà active !!

Me rendant sur 'Les Roches' en ce mercredi 26 juin 2024, quelle n'a pas été ma surprise de découvrir un sacré chantier !

En examinant bien la situation, j'ai pu reconstituer, les diverses opérations qui s'y sont déroulées.

Les arbres et arbustes au-dessous de la ligne ont été arrachés du sol à la grue (?), mis en tas sur les côtés, les racines étant bien visibles.

Les arbres et arbustes situés de part et d'autre du dessous de la ligne ont été 'abattus', soit par un engin (grue ?) -car il reste des souches très abîmées sur 30 à 40

cm de haut par endroits-, soit à la tronçonneuse pour les plus grosses sections. Les troncs coupés sur 3 à 4 m, ont été mélangés en tas, avec leurs branches, toujours sur les côtés.

La mise en tas du produit de l'arrachage et de l'abattage a dû être réalisé, entre autres, en poussant ces débris, car le sol a été nivelé ou au contraire, selon les endroits, bien chamboulé : d'importantes quantités de cailloux ont été déplacées, mais aussi la roche géologique, les parties de marchets d'essartage, les murets, ..., dans la zone où la couleuvre coronelle était la plus observée !

Les tas sont situés en bonne partie dans le sous-bois adjacent, couvrant une surface non négligeable dont une partie de la cavité en propriété privée.

Des chênes et des bouleaux, plus éloignés, ont aussi été abattus et laissés sur place, couchés au sol, la plupart sur la pelouse sèche.

Tout cela dans un 'joyeux' désordre, donnant l'idée du spectacle qu'un avion peut laisser, lorsqu'il s'écrase au sol.

Le poteau situé sur le haut du tienne a fait l'objet d'interventions à l'aide d'un engin (nacelle ?), d'après les traces profondes qui traversent la pelouse sèche, y compris la zone à ophrys.

Et que dire du tracé d'accès au site, dans le sous-bois, emprunté par d'imposants engins, camions, ...

Bref, une bien mauvaise surprise !

Photo 5 : En bordure de la zone dégagée, des arbres sont abattus, laissés couchés au sol, sur la pelouse sèche.



On peut s'interroger...

Pourquoi l'abattage des ligneux ne s'est-il pas fait de manière à revaloriser le bois ? Par exemple, en transformant les troncs et les charpentières principales des arbres en bois de chauffage... ou autre ? Et ceux de taille inférieure, en pellets ou bois fragmenté pour les chaudières.

Et aussi, pourquoi le reste n'a-t-il pas été broyé ? Voilà bien longtemps que les entretiens des lignes électriques en bord de route et de voiries importantes, comme la N5, sont effectués de façon à valoriser le bois.

Pourquoi un responsable du site, qu'il soit communal ou du DNF, n'a-t-il pas été prévenu ? Cela aurait permis de cadrer l'opération de dégagement pour un chantier 'plus propre', comme on dit par ici, et respectueux des lieux.

N'évoquons même pas les dommages occasionnés à la faune et à la flore, en pleine période de reproduction. Ni l'absence de prise en compte du sentier communal de randonnée, balisé, soudain coupé par ce couloir où les branches au sol sont à enjamber, rendant invisible le tracé, au-delà des travaux.

Et après ?

Est-il possible que l'A.I.E.S.H. ait prévu d'effectuer un gyrobroyage, comme on le fait habituellement, lors de la phase de restauration d'une pelouse sèche ? Cela favoriserait la récupération de la nature, après cette dure perturbation, fort agressive... et c'est peu de le dire. En tout cas, cela laisse un 'beau cadeau' à solutionner aux gestionnaires du site, désireux d'améliorer la situation d'aujourd'hui. Merci l'A.I.E.S.H. !!!



Photo 6 : Dégâts collatéraux, sur tout le parcours des engins, au travers du site, pour rejoindre la ligne électrique.

UN POÈME POUR LE DIRE

Le Pipit spioncelle (*Anthus spioncella*)

*Ce matin l'homme oiseau m'a demandé un poème,
m'inspirant d'une plume venue d'une contrée lointaine.
De ce pas, je prends un courant qui me transporte en janvier,
à la recherche d'images au ras des champs ternes et désolés.
Je pense au montagnard, petite tête grise au sourcil blanc,
celui venu des terres escarpées et chez nous hivernant.
Il frôle la surface des mottes, de sa dague noir armé,
à la recherche d'une fourmi perdue ou d'une petite baie.
Mais je ne le vois guère, le cœur triste et l'oreille tendue,
spioncelle à la recherche de cette vocalise qui lui est due.
J'abandonne et sur le retour, soudain sur un tas de fumier,
un Pipit farlouse me toise et semble me rire au nez.*

1 : Pipit farlouse, Matagne la petite 18-01-'24



*2 : Pipit spioncelle, Christophe Durbecq,
Regniowez 21-02-'16*

Texte de Sabine Malo